

# LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

## UN TERRITOIRE SOUS PRESSION MÉTROPOLITAINE

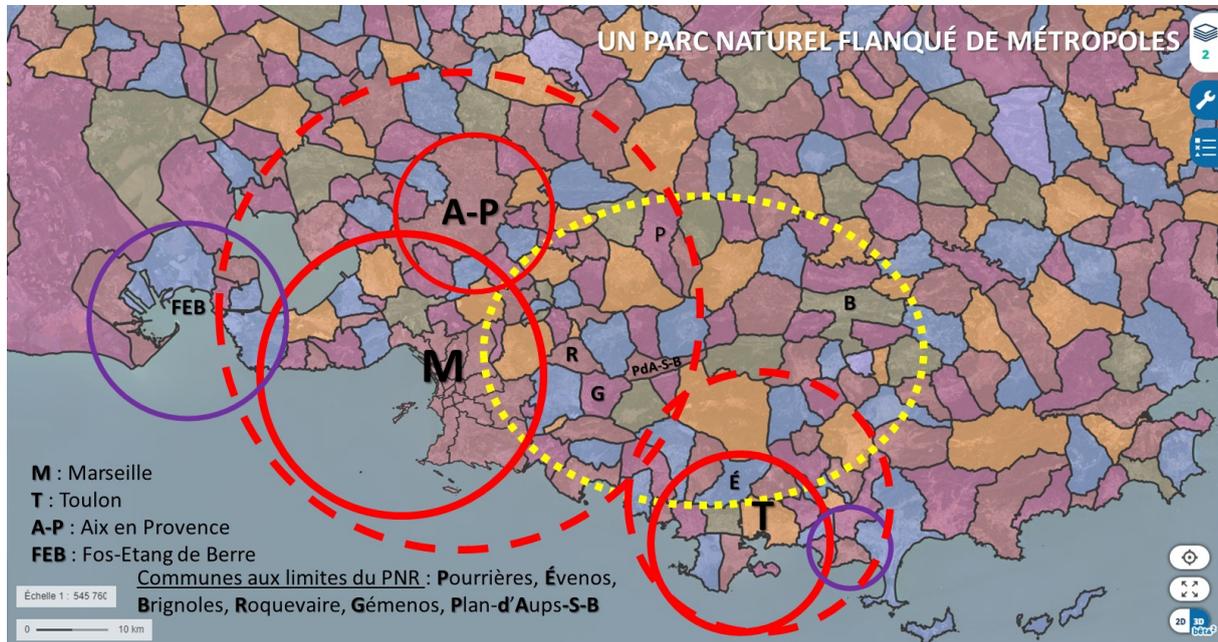
### Au risque de la périurbanisation

Le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume, créé par le décret du 20 décembre 2017, regroupe, en juillet 2020, 26 communes dont les territoires en contiguïté, à cheval sur les départements du Var et des Bouches du Rhône, occupent le cœur et la proche périphérie du massif de la Sainte-Baume proprement dit.

Pour plagier le poète chaque commune n'est ni tout à fait la même que ses voisines, ni tout à fait une autre. Ce mémoire se propose de faire la part des convergences et divergences statistiques observables dans cet ensemble de 26 communes.

Le territoire du PNR est au centre du triangle métropolitain Marseille – Aix en Provence – Toulon. La plus ou moins grande proximité de l'un ou l'autre de ces pôles expose diversement les communes à une influence métropolitaine. Par proximité il faut au moins entendre, sinon plus, accessibilité. L'ambition des analyses qui suivent est bien d'évaluer le degré d'influence de ces centres urbains sur les communes du Parc et notamment d'expliquer *la périurbanisation*<sup>1</sup> qui infiltre leurs territoires. Périurbanisation qui se marque dans le paysage par le mitage des collines de ces communes et qui pose de redoutables problèmes d'aménagement en termes de coût des réseaux, de trafic automobile et son cortège de pollutions, en termes de sécurité face au risque de l'incendie, sans oublier les désordres causés au milieu et les atteintes à la biodiversité. Ces considérations interagissent dans une problématique clairement environnementale.

### CARTE 1



Les informations statistiques mises à disposition par l'INSEE, sont à la fois récentes (2016, 2017) et abondantes, voire surabondantes<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir le sens de ce terme dans l'encart page 9.

<sup>2</sup> Ainsi le fichier « BTX\_TD\_EMP2\_2016 » recense les emplois selon une nomenclature en 38 postes (NA 38) pour les 34 953 communes métropolitaines et d'outre-mer recensées en 2016, en distinguant les femmes et les hommes et les statuts salarié et non salarié. Présenté en tableur Excel on dénombre 5,312 156 millions cellules (34 953 lignes x 152 colonnes de variables), chacune contenant une information singulière sur une commune... il convient donc de trier.

Ce corpus statistiques invite à diverses études thématiques :

1. Population, densités, mode d'occupation du sol (part des sols artificialisés – indicateur de l'intensité de l'urbanisation – part des territoires agricoles dont vignobles, naturels dont forestiers) ;
2. démographie des communes : rythme de croissance, structure par âge ;
3. mobilité professionnelle des résidents, indicatrice d'une fonction d'ortoir plus ou moins affirmée ;
4. contenus socio-professionnels et types d'activité selon des nomenclatures plus ou moins agrégées ;
5. résidences secondaires et fonction touristique...

La tentation de croiser ces études afin de les fondre en une seule en faisant reposer cette synthèse sur une riche analyse multifactorielle, se heurte en fait à des effets de neutralisation des variables qui conduit à des profils communaux plus convergents que discriminés et donc à un appauvrissement de la *critérisation* en vue d'une typologie. Dans la suite de l'étude se succéderont quatre présentations sur les thèmes distingués plus haut, les thèmes d'étude 2 et 3 étant fondus autour de cinq variables.

### La méthode

L'analyse en composantes principales (ACP) et l'analyse factorielle des correspondances (AFC) sont classiquement mobilisées pour classer les individus, ici les communes, par leurs profils statistiques et reporter les résultats sur un fond de carte. Le lecteur pourra prendre connaissance des calculs dans une annexe méthodologique qui lui sera communiquée à sa demande.

Les géographes ont trouvé dans l'analyse de données un outil de discrétisation de l'espace dont ils ont usé et « usé » depuis les années 1970, quand une branche de la géographie, sous influence grandement anglo-saxonne<sup>3</sup>, a prétendu devenir plus « scientifique » en devenant quantitative<sup>4</sup>.

Malgré les abus qui ont accompagné ce virage épistémologique, l'outil ACP conserve suffisamment de vertus pour qu'on soit tenté, par lui, d'extraire de la sécheresse des statistiques un peu de réalités spatiales et socio-spatiales. La connaissance des sociétés passe aussi par celle de leurs territoires et réciproquement.



Cet encart est en relation avec le tableau 1 page suivante

#### CORINE Land Cover (cf tableau et analyse pages suivantes)

**Ce jeu de données provient d'un service public certifié.**

La base de données géographique CORINE Land Cover (CLC) est un **inventaire biophysique de l'occupation des terres**. Il est produit dans le cadre du programme européen d'observation de la terre **Copernicus** (39 États européens). Données de référence, CORINE Land Cover est issue de l'interprétation visuelle d'images satellitaires et est disponible pour les années suivantes : 1990, 2000, 2006 et 2012. Ces bases d'état sont accompagnées par les bases des changements 1990-2000, 2000-2006 et 2006-2012 (données sur les portions du territoire ayant changé d'occupation des sols). La métropole et les DOM sont couverts par CLC. Pour la Guyane, seule la bande côtière a été traitée.

<sup>3</sup> Peter Haggett, *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Armand Colin, 1973. Traduit de l'anglais par Hubert Fréchet (O.R.S.T.O.M)

<sup>4</sup> Groupe Chadule (Chamussy, Dumolard, Charre, Durand, Le Berre), *Initiation aux méthodes statistiques en géographie*, Masson et Cie, 1974

***PREMIÈRE ANALYSE : POPULATIONS, DENSITÉS, MODES D'OCCUPATION DU SOL.******TABLEAU 1***

<b>MD : Tableau de base</b>								
<i>POPULATION ET MODE D'OCCUPATION DU SOL</i>	<i>Pop. 2016</i>	<i>Densités</i>	<i>Sols artificialisés</i>	<i>Territoires agricoles</i>	<i>dont vignobles</i>	<i>Espaces forestiers</i>	<i>Autres espaces "naturels"</i>	<i>Forêts et milieux "naturels" et semi-naturels</i>
<b>AURIOL</b>	11417	266,8	17,10%	14,20%	11,93%	48,30%	20,40%	68,70%
<b>BEAUSSET - LE</b>	9637	270,8	15,50%	24,40%	17,17%	41,00%	19,00%	60,00%
<b>BELGENTIER*</b>	2432	181,5	18,00%	12,60%	0,00%	40,70%	28,60%	69,30%
<b>BRIGNOLES</b>	17498	243,6	17,20%	28,90%	17,49%	47,90%	6,00%	53,90%
<b>CADIERE D'AZUR - LA</b>	5537	148,3	14,80%	41,00%	32,79%	15,90%	28,30%	44,20%
<b>CASTELLET - LE</b>	3875	86,8	9,10%	35,10%	26,91%	25,20%	30,50%	55,70%
<b>CELLE - LA*</b>	1457	70,3	3,60%	20,40%	0,00%	72,50%	3,60%	76,10%
<b>CUGES-LES-PINS</b>	5043	130,9	6,10%	10,10%	0,00%	48,80%	35,10%	83,90%
<b>EVENOS*</b>	2325	57,3	4,00%	7,80%	0,00%	57,70%	30,60%	88,30%
<b>GÉMENOS</b>	6452	198,5	16,80%	6,10%	0,00%	24,80%	52,40%	77,20%
<b>MAZAUGUES</b>	899	16,5	1,70%	4,30%	0,00%	74,20%	19,80%	94,00%
<b>MÉOUNES-LES-MONTRIEUX</b>	2165	53,4	2,80%	10,70%	0,00%	78,30%	8,20%	86,50%
<b>NANS-LES-PINS</b>	4453	96,4	9,40%	17,00%	0,00%	54,00%	19,70%	73,70%
<b>NÉOULES*</b>	2692	108,1	12,10%	14,20%	0,00%	68,60%	5,10%	73,70%
<b>PLAN-D'AUPS-SAINTE-BAUME</b>	2113	86,6	9,80%	7,00%	0,00%	53,80%	29,30%	83,10%
<b>POURCIEUX</b>	1566	73,7	2,80%	31,90%	26,79%	44,50%	20,80%	65,30%
<b>POURRIÈRES</b>	5123	91,5	5,70%	36,70%	25,27%	38,50%	19,10%	57,60%
<b>RIBOUX</b>	44	3,4	0,00%	6,90%	0,00%	29,90%	63,20%	93,10%
<b>ROQUEBRUSSANNE - LA*</b>	2578	66,3	5,60%	29,50%	0,00%	54,50%	10,40%	64,90%
<b>ROQUEVAIRE</b>	8962	377,8	40,50%	0,20%	0,00%	10,70%	48,70%	59,40%
<b>ROUGIERS</b>	1648	80,7	3,30%	16,80%	0,00%	75,40%	4,50%	79,90%
<b>SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME</b>	16388	256,2	22,10%	30,60%	0,00%	40,10%	7,20%	47,30%
<b>SAINT-ZACHARIE</b>	5539	207,4	13,40%	6,90%	0,00%	47,30%	32,50%	79,80%
<b>SIGNES</b>	2804	21,4	3,50%	6,50%	0,00%	64,00%	26,00%	90,00%
<b>SOLLIÈS -TOUCAS</b>	5741	190,1	11,70%	2,20%	0,00%	62,40%	23,80%	86,20%
<b>TOURVES</b>	4983	76,6	4,80%	32,50%	0,00%	59,60%	3,20%	62,80%
Moyennes	5210,56	137,94782	10,93%	17,97%	6,88%	47,50%	23,61%	71,11%
Ecart-types	4348,93	92,107196	0,08490450	0,11928892	0,1062332	0,1778461	0,15205801	0,139403951

\*Communes des Bouches du Rhône, au nombre de 4, les autres sont varoises.

**MAZAUGUES : Commune rurale**

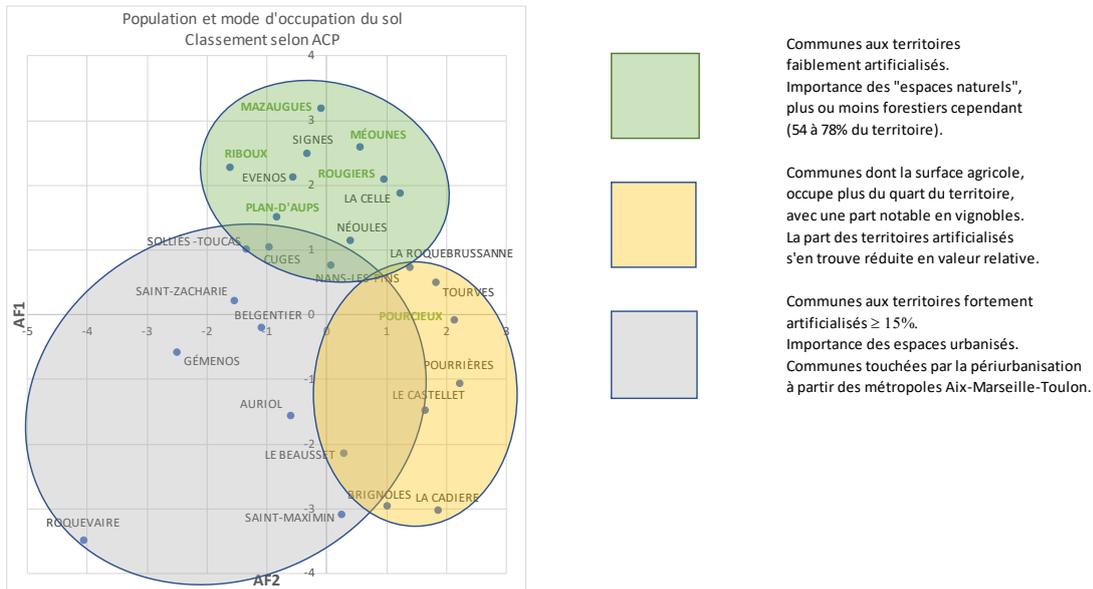
**Sources : INSEE et CORINE Land Cover<sup>5</sup> données 2018**

<sup>5</sup> CORINE Land Cover - Occupation des sols en France (voir encadré page 2)

### Résultats et interprétation :

L'analyse en composante principale suggère une classification des communes en trois ensembles non totalement exclusifs.

### GRAPHIQUES 1 - 2



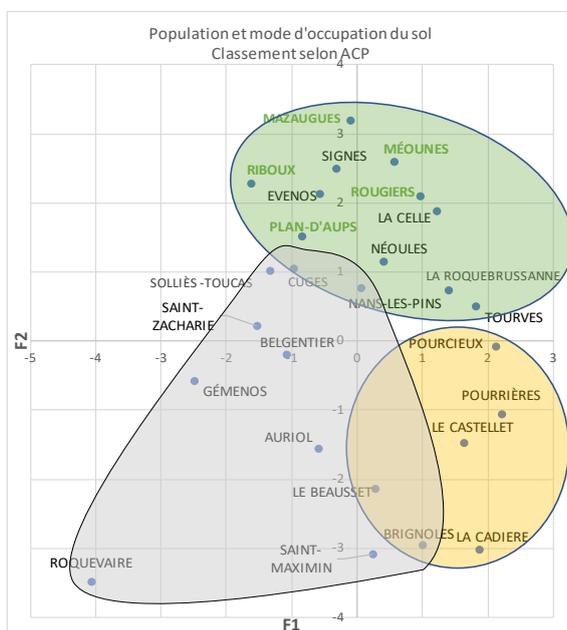
L'inversion du rôle des axes factoriels (abscisses  $\leftrightarrow$  ordonnées) donne une image symétrique de la précédente.

Les résultats de l'ACP exigent d'être interprétés avec souplesse. En effet les individus – ici les communes –

peuvent partager plusieurs caractères, mais il convient de retenir celui ou ceux qui les spécifient le mieux. Ainsi Brignoles, bien que commune nettement urbanisée avec un pourcentage d'espaces artificialisés 1,57 fois supérieur à la moyenne, porte sur son territoire des superficies agricoles, dont une part en vignobles, sensiblement supérieures à la moyenne ici encore. C'est le cas du Beausset dans une moindre mesure.

Moyennant cette nuance dans l'interprétation, l'analyse en composante principale suggère une classification des communes en trois ensembles non totalement exclusifs. Quatre communes occupent des positions intermédiaires entre les catégories principales.

(cf graphiques de cette page et carte ci-après)



AF1 ou F1 porte 50% de l'information (somme des variances ou inertie).

AF2 ou F2 porte 25% de l'information

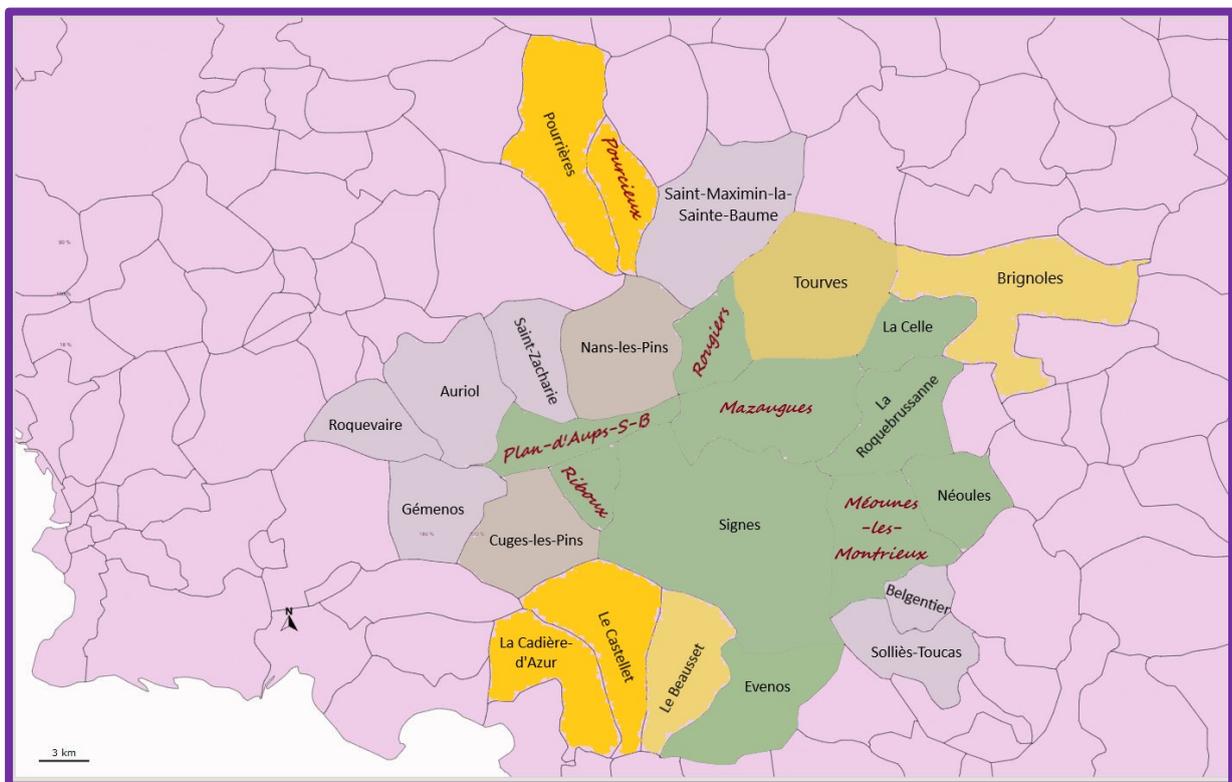
AF1+AF2 = 75% de l'information

AF1+AF2+AF3 = 92% de l'information. Une projection sur un repère (F1, F3) mériterait d'être envisagée.

À l'issue de l'analyse des données une géographie se dessine :

- **La spatialisation cartographique de l'analyse montre un vaste ensemble central**, c'est le cœur du PNR, formé par les communes de la montagne et de son piémont oriental essentiellement (pays du Haut-Gapeau notamment). Les populations municipales sont inférieures à 3 000 habitants et les densités faibles, moins de 70 hs/Km<sup>2</sup>, à l'exception de Néoules (108) et moindrement de Rougiers (80). Sur les dix communes de ce centre baumanien, cinq sont rurales au sens de l'INSEE (ex. *Mazaugues*). Les surfaces occupées par les espaces naturels sont importantes, la forêt n'y est pas néanmoins toujours omniprésente (*Riboux*), mais surtout on relève une faiblesse des espaces artificialisés, soit un moindre degré des espaces bâtis, caractères conformes à une situation à l'écart des principaux axes de circulation. Pour certaines communes on peut parler d'un relatif isolement.
- **Nans les Pins et Tourves** plus peuplées et d'une certaine manière plus « urbanisées » partagent avec les communes précédentes une relative importance d'espaces naturels.

CARTE 2



Pour la légende de cette carte se reporter aux graphiques de la page précédente et aux commentaires des pages 5 & 6

- **Quatre communes se distinguent par l'importance de leur territoire agricole et de leurs surfaces en vigne** : Pourrières et Pourcieux au Nord, La Cadière d'Azur et Le Castellet au Sud. On ne peut manquer de rapprocher ce fait des appellations AOP Côtes de Provence Sainte-Victoire à Pourcieux et Pourrières et AOC/AOP Bandol à La Cadière et au Castellet. La commune du Beausset, plus peuplée et plus urbanisée, traversée par la départementale 8 (ex-RN 8 Marseille-Aubagne-Toulon), moins dotée en surfaces viticoles en valeur relative est à rapprocher des deux précédentes.
- **Enfin un ensemble de communes de Saint-Maximin à Roquevaire-Gémenos** forment un espace qui tend à ourler du Nord-est au Sud-ouest l'aire centrale, c'est largement le piémont Nord et Nord-ouest de la chaîne centrale, on y associe la commune de Cuges-les-Pins. Les communes de la vallée de l'Huveaune dominant dans cet ensemble, l'ombre portée de la métropole marseillaise avec ses communes satellites (Aubagne) s'y fait sentir, la périurbanisation s'y est déployée ces dernières décennies. La commune de Cuges-les-Pins se distingue par l'importance conservée des espaces naturels. Dans cette catégorie on peut aussi ranger Solliès-Toucas au débouché de la vallée du Gapeau sur la plaine de de Solliès-Pont – La Crau. Il sera revenu sur Solliès-Toucas au cours de la troisième analyse.

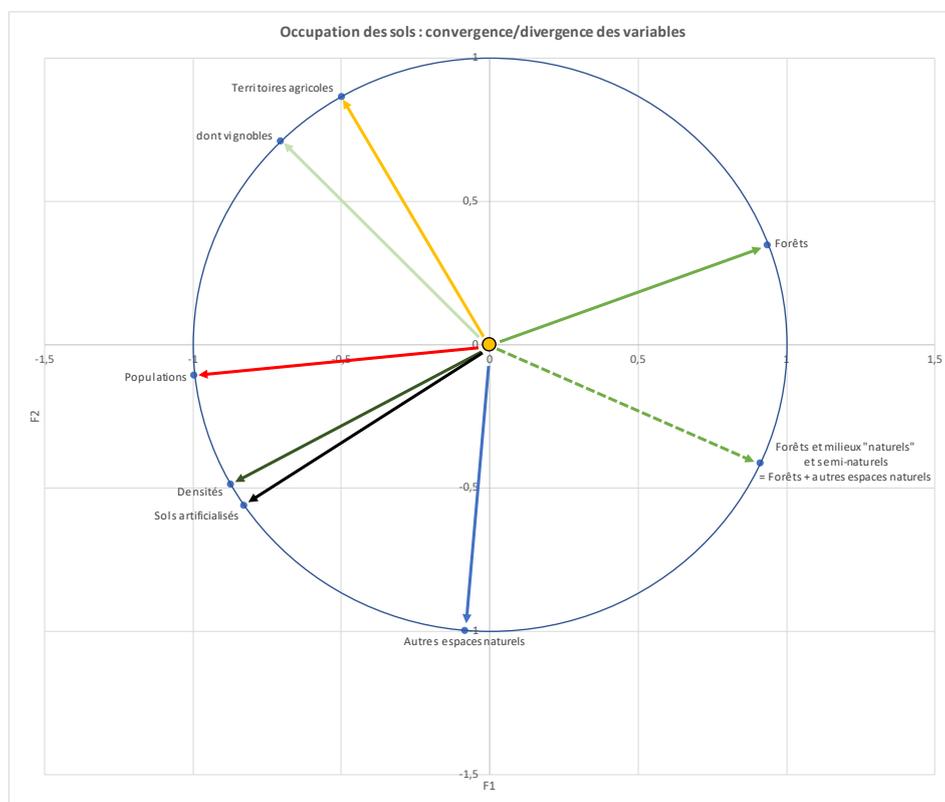
- **Brignoles et le Beausset**, communes peuplées, urbanisées, se ressemblent par la résistance économique et foncière de l'agriculture. La vigne y occupe d'importantes surfaces. Ce caractère est moins affirmé à Saint-Maximin. « Grande » commune ne signifie pas forcément éviction de l'agriculture et de ses espaces.
- **Soulignons la densité humaine moyenne élevée pour un territoire de PNR : 138 habitants/Km<sup>2</sup>.**  
C'est davantage que la densité moyenne nationale, égale à 117 hs/Km<sup>2</sup>. C'est moins que la densité moyenne en PACA (161 hs/Km<sup>2</sup>), mais beaucoup plus que la densité humaine dans l'espace rural métropolitain (33 hs/Km<sup>2</sup>), espace d'élection des Parcs Naturels Régionaux. Cependant, dans le PNR de la Sainte-Baume les communes de statut rural sont minoritaires (6 sur 26), on peut rapprocher de ce groupe des six, cinq autres communes, qualifiées par la suite de « péri-rurales », dont la population n'excède pas les 2 700 habitants. Il n'en reste pas moins que le territoire du Parc reste majoritairement occupé par des communes « urbaines », qui connaissent des processus de peuplement croissant et d'extension des espaces bâtis sous forme majoritaire d'urbanisation diffuse, malgré les efforts des équipes municipales pour promouvoir les projets immobiliers plus conformes à la densification de l'habitat dans le droit fil de la Loi SRU du 13 décembre 2000.

**La projection des variables sur les axes factoriels F1 et F2** montre les oppositions et les convergences entre les caractères (**GRAPHIQUE 3**).

- Ainsi la variable forêt est diamétralement opposée aux variables artificialisation des sols et densités humaines.
- Artificialisation des sols, densités et populations convergent ce qui constitue au fond un indice de l'intensité de l'urbanisation.
- Territoire agricole et vignobles sont, comme attendu, congruents.

En conclusion la géographie qui se dessine sur le critère des huit caractères retenus est bien cohérente avec ces corrélations des variables.

### **GRAPHIQUE 3**



## DEUXIÈME ANALYSE : POPULATIONS, CROISSANCE, STRUCTURE PAR ÂGE

Il est tentant d'explorer en première intention la relation taux de croissance/taille de la commune sur la période récente, 2012-2017. On peut postuler pour de simples raisons arithmétiques<sup>6</sup>, nonobstant d'autres facteurs géo-économiques (« saturation » de l'espace, marché foncier...) que le taux de croissance et le nombre d'habitants dans la commune devraient être en relation inversée.

**TABLEAU 2**

<b>MD : Tableau de base</b> <i>POPULATION, CROISSANCE, STRUCTURE PAR ÂGE</i>	POP 2017	k% 2012-2017	0-14 ans	15-59	> 60
AURIOL	11908	0,50%	17,25%	57,43%	25,33%
BEAUSSET - LE	9736	1,10%	16,11%	53,00%	30,89%
BELGENTIER	2429	0,10%	18,63%	54,38%	26,99%
BRIGNOLES	17179	0,90%	20,89%	53,95%	25,17%
CADIERE D'AZUR - LA	5550	0,40%	14,20%	51,68%	34,12%
CASTELLET - LE	3886	-1,00%	14,89%	51,63%	33,48%
CELLE - LA	1477	1,80%	18,39%	52,57%	29,05%
CUGES-LES-PINS	5080	0,60%	19,69%	59,43%	20,89%
EVENOS	2405	2,60%	15,22%	56,59%	28,19%
GÉMENOS	6502	1,00%	15,95%	50,03%	34,02%
MAZAUGUES	889	0,90%	19,70%	55,30%	25,00%
MÉOUNES-LES-MONTRIEUX	2184	1,30%	17,49%	55,09%	27,42%
NANS-LES-PINS	4627	2,20%	16,49%	49,64%	33,87%
NÉOULES	2712	1,40%	18,89%	57,86%	23,24%
PLAN-D'AUPS-SAINTE-BAUME	2158	3,00%	22,20%	56,16%	21,64%
POURCIEUX	1564	5,90%	21,95%	61,83%	16,21%
POURRIÈRES	5155	2,60%	20,20%	58,23%	21,56%
RIBOUX	46	6,90%	16,67%	69,05%	14,29%
ROQUEBRUSSANNE - LA	2455	-0,50%	15,55%	51,37%	33,07%
ROQUEVAIRE	9003	0,70%	17,04%	56,87%	26,09%
ROUGIERS	1656	1,10%	20,35%	57,31%	22,33%
SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	16433	2,20%	18,13%	55,33%	26,54%
SAINT-ZACHARIE	5604	2,30%	18,13%	56,86%	25,01%
SIGNES	2844	0,70%	20,27%	57,05%	22,68%
SOLLIÈS-TOUCAS	5719	1,20%	18,01%	55,88%	26,11%
TOURVES	5025	0,20%	18,22%	54,50%	27,29%
Moyennes	5162,53846	1,54%	18,10%	55,73%	26,17%
Ecart-types	4349,7739	1,69%	2,11%	3,90%	5,09%

Or la corrélation taux-taille de la population n'est pas manifeste et le pseudo-modèle pronostiqué est inopérant. Les courbes d'ajustement, droite, hyperbole ou parabole, confirment clairement la médiocre corrélation négative (- 0,235) entre la taille de la commune et le taux de croissance. Brignoles la plus peuplée des communes (17 498 hs en 2016 ; correction 2017 : 17 179 hs) connaît une croissance légèrement supérieure à la moyenne, de même que Saint-Maximin, deuxième commune la plus peuplée. Auriol qui fait figure de grande commune avec ses

<sup>6</sup> Ainsi Riboux affiche un rythme annuel de croissance moyenne entre 2012 et 2017 de 6,09%, mais en nombre brut ça ne fait que 12 personnes de plus en 5 ans, soit par exemple 3 couples avec 2 enfants ! Évidemment à Brignoles un tel taux de croissance n'aurait pu être obtenu que moyennant une croissance des effectifs de 4 933 personnes entre 2012 et 2017.

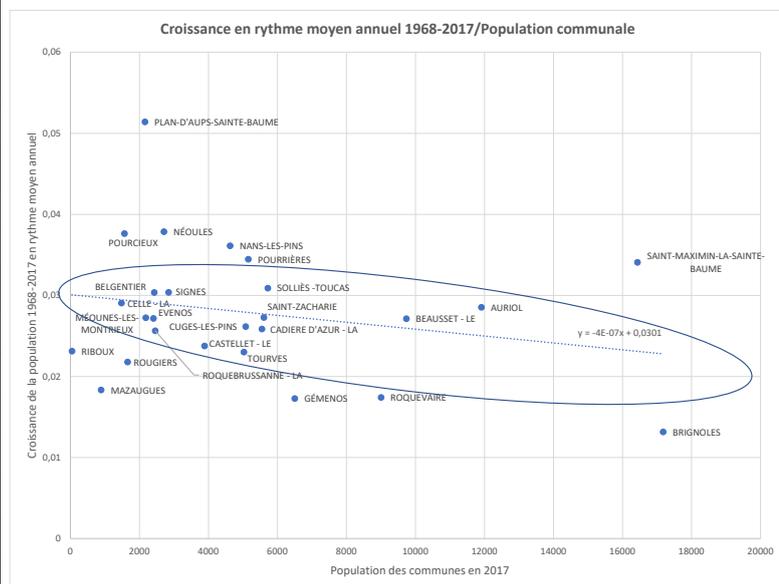
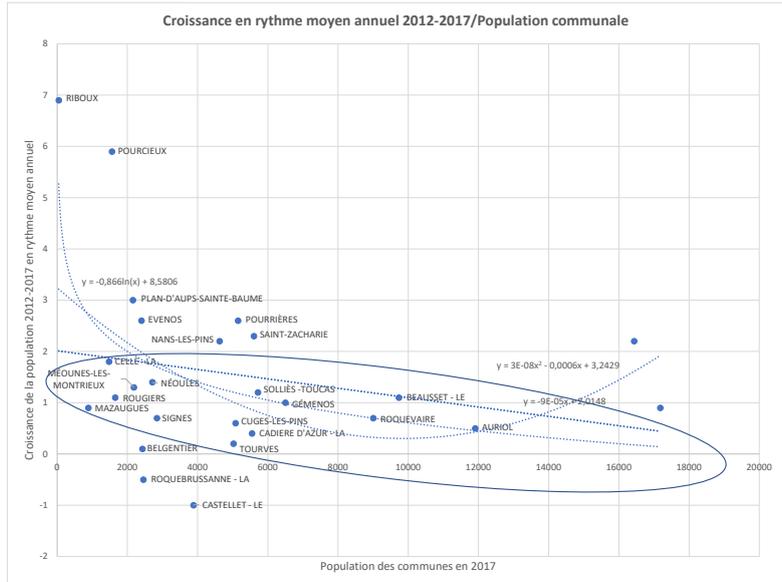
11 908 hs se conformerait au postulat avec un taux négatif. Il est vrai cependant que ce sont bien trois petites communes rurales qui connaissent la croissance la plus élevée. Pour le reste, un ajustement linéaire entre les deux variables n'est guère « pertinent » que pour une dizaine de communes. En rapportant le taux de croissance mesuré sur une période plus longue (1968-2017) à la population, la corrélation reste inchangée, le coefficient passe à - 0,238.

*Par la suite l'examen des faits ne portera que sur la croissance de la période 1968-2017.*

**TABLEAU 3**

POPULATION ET MODE D'OCCUPATION DU SOL	K% 1968-2017
AURIOL	2,85%
BEAUSSET - LE	2,71%
BELGENTIER	3,04%
BRIGNOLES	1,32%
CADIERE D'AZUR - LA	2,59%
CASTELLET - LE	2,38%
CELLE - LA	2,91%
CUGES-LES-PINS	2,62%
EVENOS	2,72%
GÉMENOS	1,73%
MAZAUGUES	1,83%
MÉOUNES-LES-MONTRIEUX	2,72%
NANS-LES-PINS	3,61%
NÉOULES	3,79%
PLAN-D'AUPS-SAINTE-BAUME	5,14%
POURCIEUX	3,76%
POURRIÈRES	3,45%
RIBOUX	2,31%
ROQUEBRUSSANNE - LA	2,56%
ROQUEVAIRE	1,74%
ROUGIERS	2,18%
SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	3,41%
SAINT-ZACHARIE	2,73%
SIGNES	3,04%
SOLLIÈS -TOUCAS	3,09%
TOURVES	2,30%
Moyennes	2,79%
Ecart-types	0,78%

**GRAPHIQUES 4-5**



Si Brignoles, commune la plus peuplée, affiche bien sur cette période de 49 ans la croissance la plus faible, *a contrario* Riboux, la moins peuplée en 1968, comme aujourd'hui, n'a connu qu'une croissance très modérée, 2,31%.

Dans ce tableau, le Plan d'Aups fait figure de commune-champignon. Avec une croissance annuelle de 5,14%, à ce rythme le doublement s'opère en un peu moins de 14 ans, la population est passée de 185 à 2 158 habitants en 49 ans (1968-2017). Ici c'est bien une commune peu peuplée qui affiche le taux le plus élevé.

Il est sûr que la taille de la population ne permet pas d'induire un taux de croissance ; avec Plan d'Aups et Riboux on voit le jeu d'autres facteurs. Plan d'Aups, bien que perché(e) au-dessus de la vallée de l'Huveaune, à l'altitude de 688m, à 13,8Km de la barrière de péage d'Auriol certes, mais sur la route la plus large et la plus roulante conduisant aux lieux « sacrés » de la Sainte-Baume, est loin d'être dans le même isolement que Riboux. Les avantages du marché foncier ont plus pesé, pour les partisans de la résidence individuelle, que la très médiocre accessibilité. *Au Plan d'Aups la périurbanisation a escaladé le massif.*

### Périurbain

Le terme de périurbain qualifie, en France, un type d'espace caractérisé par sa situation d'entre-deux, entre l'espace rural et la « banlieue », espace bâti dense et aggloméré à la ville centre, dans le prolongement des faubourgs, avec une fréquence élevée de l'habitat collectif. Caractérisé par une bonne accessibilité, ce type d'espace combine plusieurs caractéristiques singulières : des densités intermédiaires tant du point de vue de la population que des activités et de l'emploi, une imbrication des espaces bâtis et non bâtis incluant de nombreux espaces « naturels » et agricoles, une surreprésentation de l'habitat individuel, que ce soit sous la forme d'une urbanisation diffuse ou d'ensembles pavillonnaires (lotissements), et **des pratiques spatiales dominées par des déplacements motorisés**, combinant des pratiques régulières à la fois de la ville et des espaces « naturels ».

### Périurbanisation

**Le périurbain est le produit d'un processus** que l'on retrouve dans différents contextes géographiques correspondant au desserrement des populations et des activités, ainsi qu'à une densification de l'espace rural situé autour des agglomérations, principalement au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Il s'agit de la forme la plus récente d'un processus d'urbanisation à long terme, lié à l'accroissement de la population, qui a notamment donné lieu au cours des siècles passés au développement des faubourgs et des banlieues dans la continuité des villes. La périurbanisation contemporaine se différencie cependant par l'ampleur des surfaces concernées, par l'émergence de nouvelles formes spatiales en discontinuité avec les agglomérations, en lien avec la généralisation de l'automobile. Trois grands types de facteurs sont généralement mis en avant :

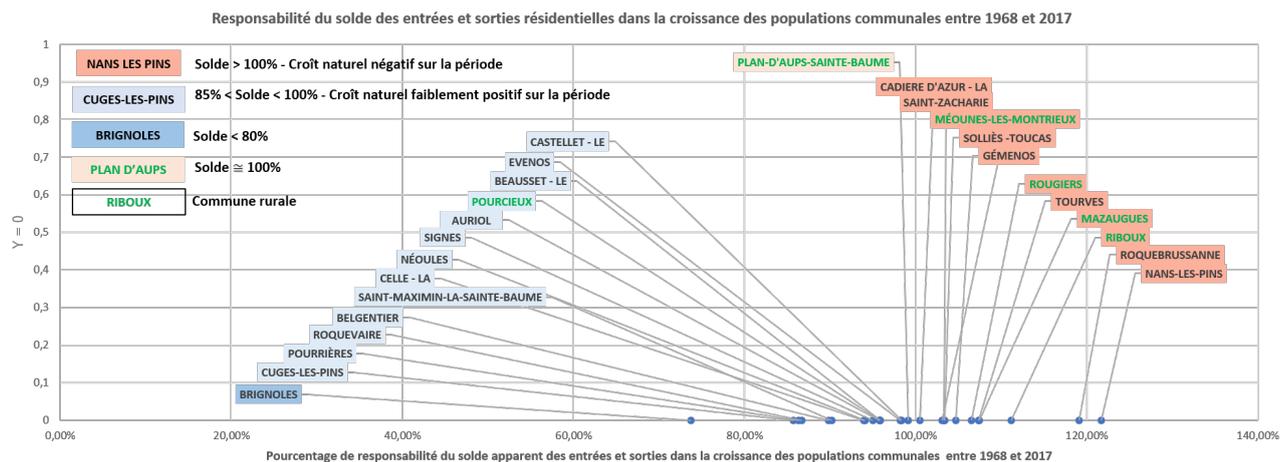
- ▶
- ▶
- ▶ les choix résidentiels (quête d'espace et de « nature », accession à la propriété individuelle, proximité des aménités urbaines... ).

Source : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>

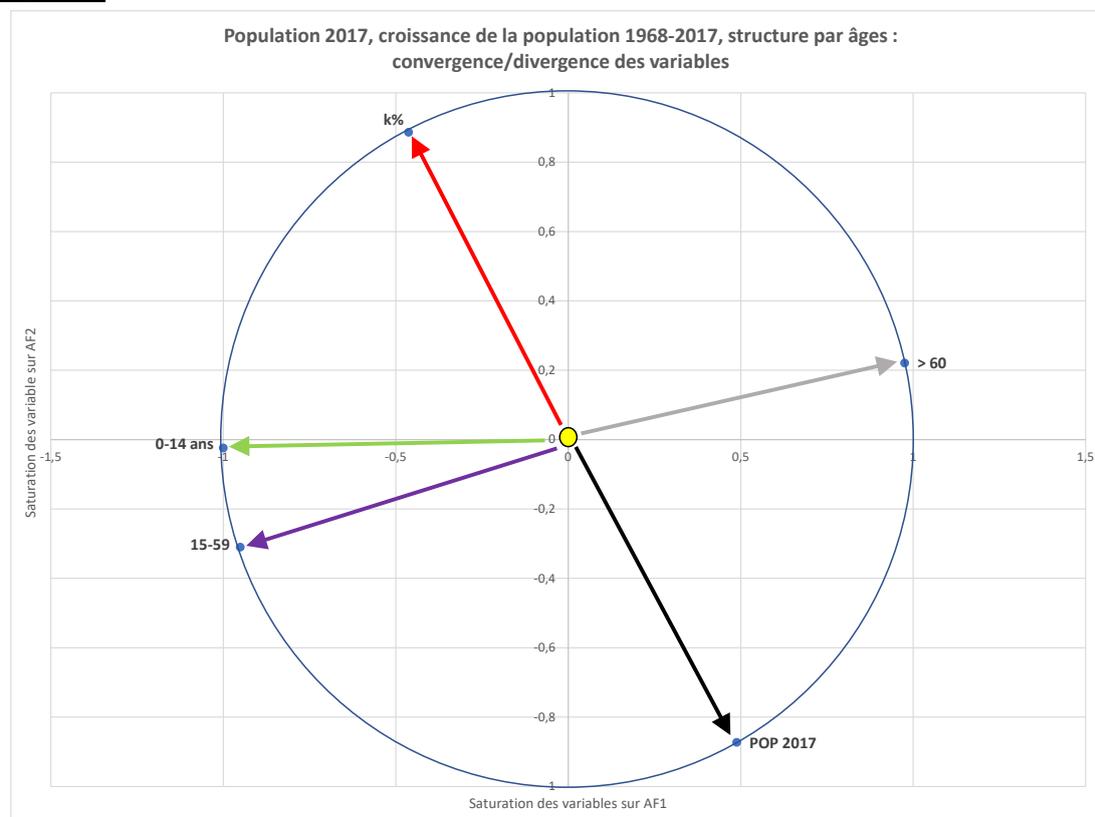
Le fait est confirmé du fait que le premier facteur responsable à 99,13% de la croissance de la population est l'apport migratoire, soit le solde apparent entre les entrées et les sorties résidentielles sur la période 1968-2017. Le croît naturel n'a apporté qu'une contribution négligeable, voisine de zéro. En d'autres communes le croît naturel a même été plus ou moins fortement négatif. Sans apports de populations extérieures les effectifs auraient baissé, les décès l'emportant structurellement sur les naissances (voir tableau et graphique). Pour autant aucune commune n'a vu le nombre de ses résidents baisser. Globalement les arrivées ont plus que compensé le faible solde naturel (Naissances – Décès). Le solde apparent des entrées et des sorties explique plus de 85% de la croissance démographique, à Brignoles seulement cette responsabilité s'abaisse à 73,7%.

**TABLEAU 4 : LA RESPONSABILITE DU SOLDE MIGRATOIRE DANS LA CROISSANCE DES POPULATIONS COMMUNALES**

NANS-LES-PINS	RO.-BRUSSANNE	RIBOUX	MAZAUGUES	TOURVES	ROUGIERS	GÉMENOS	SOLLIÈS-TOUCAS	SAINT-ZACHARIE
121,66%	119,13%	111,20%	107,40%	107,38%	106,49%	104,71%	103,36%	103,33%
MÉOUNES	LA CADIÈRE	PLAN-D'AUPS	CASTELLET - LE	EVENOS	BEAUSSET - LE	POURCIEUX	AURIOL	SIGNES
103,05%	100,47%	99,13%	98,37%	98,21%	95,87%	95,85%	95,79%	95,03%
NÉOULES	CELLE - LA	SAINT-MAXIMIN	BELGENTIER	ROQUEVAIRE	POURRIÈRES	CUGES-LES-PINS	BRIGNOLES	
94,11%	93,95%	90,20%	89,82%	86,69%	86,27%	85,68%	73,74%	

**GRAPHIQUE 6**

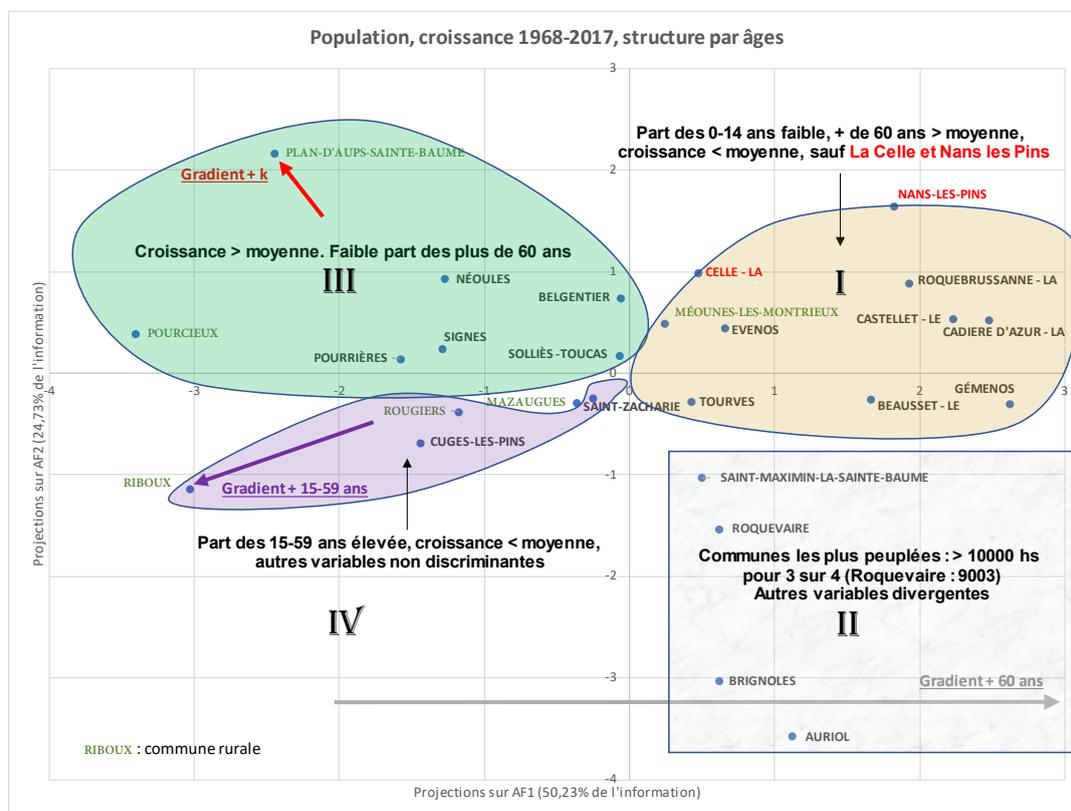
Les communes rurales à l'exception de Pourcieux se signalent par un croît naturel négatif ou quasi nul comme à Plan d'Aups. Le rapport à la structure par âge en 2017 est sans intérêt. Cette structure peut peser pour l'avenir sur les indicateurs démographiques, mais son état de 2017 ne saurait avoir un impact rétroactif sur la croissance passée. La forte croissance globale n'a pas toujours conduit à un rajeunissement des populations dans la mesure où le moteur de la croissance n'a pas été la natalité et dans la mesure où des retraités peuvent venir s'installer dans certaines communes faisant gonfler la part des plus de 60 ans, mais une certaine correspondance croissance-jeunes & adultes peut être relevée ici et là.

**GRAPHIQUE 7**

La projection des variables est sans surprise, la variable du pourcentage des plus de 60 ans est en opposition avec celles des tranches d'âge plus jeunes, ces deux dernières proches entre elles, le constat est tautologique ! Croissance et taille de la commune sont séparées sur le graphique par un angle de quasiment 180° (178,34°), mais l'interaction avec les autres variables dans l'ACP accentue leur opposition ; elle est moins nette lorsque l'on limite l'analyse aux deux seules variables.

Peut-on extraire une typologie et une géographie de cet ACP ? La réponse est : une typologie imparfaite et une géographie sans intérêt en raison du caractère spatialement éclaté de la typologie des communes. Sur le graphique suivant on peut regrouper les communes en 4 ensembles, correspondant presque aux quatre quadrants du graphique.

### GRAPHIQUE 8



Quadrant I : communes ayant connu une croissance autour de la moyenne avec une proportion élevée de personnes âgées de plus de 60 ans. La croissance de la population à La Celle est à peine supérieure à la moyenne, mais elle a été vive à Nans les Pins qui est à la limite de ce premier ensemble.

Quadrant II : hormis le fait que ce sont les quatre communes les plus peuplées du PNR, ces villes n'ont pas d'autres caractères suffisamment proches pour former un groupe homogène.

Quadrant III : c'est le groupe dont les caractères sont les plus convergents. Il s'agit de communes dont la part des plus de 60 ans est remarquablement faible, difficile de les qualifier également de « jeunes », mais assurément elles sont « non-vieilles ». Quant à leur croissance démographique elle est restée remarquablement élevée durant le quasi demi-siècle qui a suivi le recensement de 1968.

Quadrant IV : pour ses propriétés on se reportera au graphique.

Quoi qu'il en soit, il est impossible d'affecter une zone continue à chacun des groupes. Dans ce cas on a coutume de conclure que le zonage est impossible. Si une « géographie » est un ensemble de territoires dont le voisinage spatial coïncide avec des caractères communs, il est impossible ici d'envisager des aires homogènes à l'instar de la répartition des communes sur le critère des modes d'occupation du sol.

Par le passé, plus ou moins en régime d'autarcie, l'essentiel des ressources des communautés villageoises étant issues du terroir au sens large, les aptitudes semblables du sol pour une agriculture vivrière et du sous-sol pour les substances utiles comme pour l'eau, induisaient des couples économie-organisation sociale convergents, quoique jamais identiques, les mêmes causes ne produisant jamais tout à fait les mêmes effets !

En Provence occidentale et centrale le déterminisme physique a de longue date été brouillé par les circulations des hommes, des marchandises, des capitaux. Depuis l'antiquité et la conquête romaine et à l'exception de périodes de crises, d'insécurité, d'épidémies et de repli commercial comme au Haut et Bas Moyen-Âge, l'autarcie n'a pas été le régime dominant. Si donc le balayage de cet espace provençal par des flux de toute sorte a généré de tout temps de la diversité dans ce monde d'habitat groupé en forme de villages tassés, souvent perchés, et qui, à première vue étaient fatalement destinés à se ressembler, c'est néanmoins à partir des

ouvertures induites par une relativement tardive révolution des transports que la diversité s'est considérablement accentuée et que les destinées communales ont plus largement divergé.

À titre d'exemple, emprunté à ces cinquante dernières années peut illustrer l'effet récent du réseau de transport sur la croissance de la population, voir l'examen comparé des croissances de population entre Auriol et Roquevaire évoqué dans l'encart ci-après.

Autre facteur de diversité dans la croissance démographique, de l'habitat et des activités, les politiques municipales d'urbanisme et d'aménagement qui suivent des trajectoires particulières, quelquefois en continuité linéaire, quelquefois en « *stop and go* ». Si bien que ce monde des 26 communes est un monde de 26 personnalités municipales irréductible à une géographie clairement lisible sous l'angle des populations, de leurs croissances et de leurs structures par âges.

#### **Auriol versus Roquevaire**

Les courbes d'évolution des populations d'Auriol et Roquevaire depuis 1856 s'entrelacent. Roquevaire, chef-lieu de canton, n'est pas la commune la plus peuplée des deux au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Auriol plus vaste, aux terroirs plus « riches » et maniables, compte une population plus nombreuse que celle de Roquevaire. Mais plus agricole que sa voisine à toutes les époques, Auriol a dès lors toujours plus à perdre sur ce registre. Elle subira davantage les crises de l'économie agricole de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les effets de l'exode rural, une fois celui-ci enclenché. Roquevaire plus proche du couple Aubagne–Marseille, desservie en plus de la route par le chemin de fer de la ligne Aubagne-La Barque ouverte aux voyageurs jusqu'en 1939<sup>7</sup>, est atteinte plus tôt par l'onde d'urbanisation propagée à partir du binôme urbain et dès les années cinquante renoue avec la croissance. L'*overspilling* (déversement urbain) atteint plus tard Auriol, dont la population en 1962, à 100 unités près, est encore très voisine de celle de 1896, année du minimum démographique de la période 1856-1999. Pour les deux communes la croissance des effectifs s'accélère dans les années soixante-dix et quatre-vingt, mais Roquevaire devance encore Auriol jusqu'en 1990. La dernière décennie, en revanche, voit Auriol dépasser une nouvelle fois Roquevaire. Une meilleure accessibilité autoroutière depuis 1975, une plus grande disponibilité de terres agricoles reconvertibles en terrains à bâtir l'ont favorisée. Cette urbanisation « remontante » – vers les sources de l'Huveaune – a atteint St Zacharie, commune varoise rattachée d'abord à la Communauté d'Agglomération Garlaban-Huveaune-Ste Baume et depuis 2016 à la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP).

#### **GRAPHIQUE 9 : Auriol vs Roquevaire, 150 de croissance de la population**

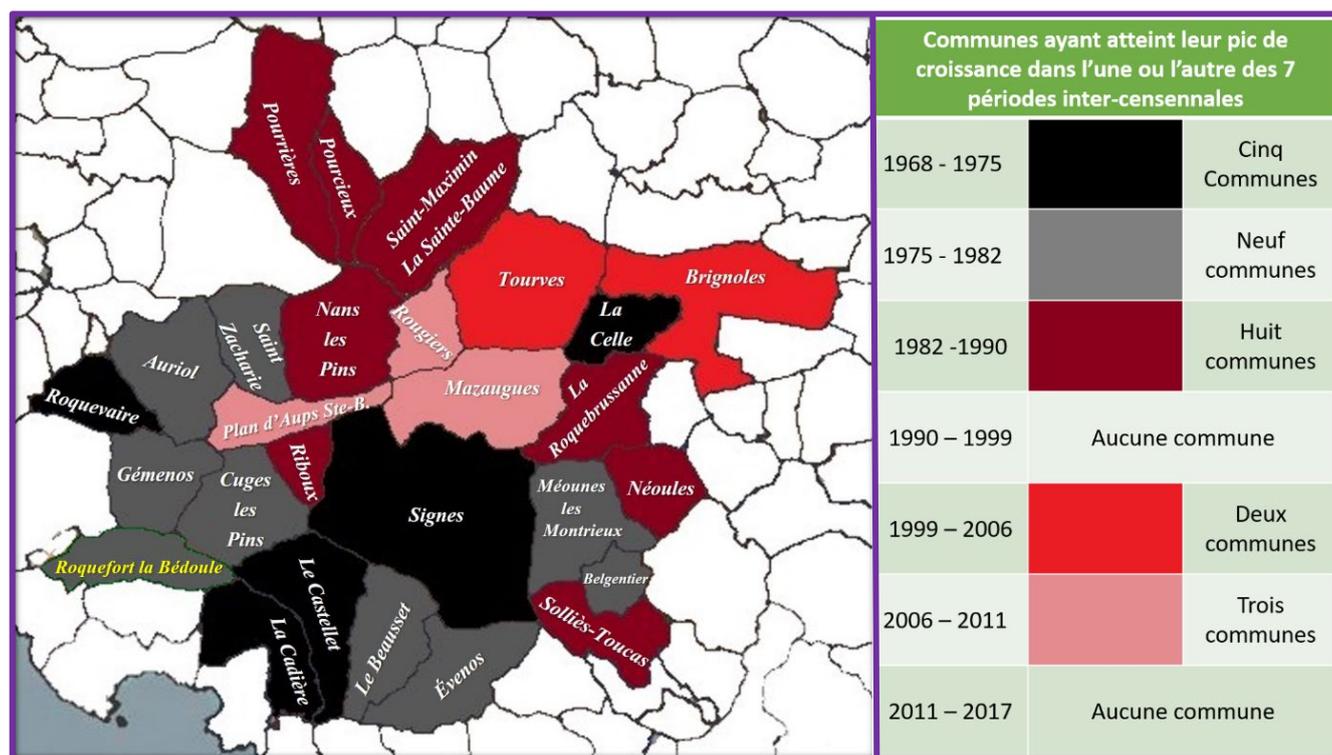


<sup>7</sup> Il ne semble pas que cette ligne ait eu un rôle important sur le différentiel de croissance de la population entre les deux communes, vu que son exploitation commerciale s'arrête en 1939 et que le décollage démographique de Roquevaire n'est sensible qu'à partir des années 1950. Peut-être a-t-elle contribué à enrayer un possible déclin plus important de la population dans l'entre-deux-guerres.

Avec pas mal d'exceptions, il faut bien le reconnaître, le pic de croissance intercensennal est d'autant plus précoce que la commune se trouve proche d'un pôle métropolitain et inversement les trois communes dont le pic de croissance est atteint dans la « tardive » période 2006-2011, sont trois communes éloignées des pôles métropolitains, des communes dont les territoires sont les plus enfoncés dans le cœur du massif, entendue au sens large, et à l'écart des principaux axes inter-métropolitains.

Dans la vallée de l'Huveaune, suivant un modèle de propagation d'onde, Roquevaire est atteint en premier par la croissance péri-marseillaise, dès 1968-1975 ; les communes plus en amont le sont dans l'intervalle de temps suivant (1975-1982) et Nans les Pins entre 1975 et 1982.

### CARTE 3



#### **Roquefort la Bédoule** : commune associée au Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

Toutes ces communes voient leur population croître du fait de nouveaux arrivants et non pas du fait du solde naturel, qui est soit proche de zéro, soit carrément négatif. Mais faute de disposer de statistiques sur la provenance des nouveaux venus dans les communes on ne peut que supputer une origine métropolitaine proche, soit : Marseille, Toulon ou Aix en Provence. L'étalement urbain de Brignoles et Saint-Maximin, villes de moins de 20 000 habitants, s'effectue à l'intérieur du périmètre communal. Néanmoins la commune de La Celle partiellement imbriquée territorialement dans celle de Brignoles, est dans le continuum de l'étalement urbain de la sous-préfecture. On y relève un pic de croissance dès 1968-1975.

La croissance précoce de certaines communes du sud est-elle attribuable au redéversement toulonnais ? L'échangeur autoroutier N°11 de La Cadière d'Azur sur la A50 Marseille-Toulon permet un accès quasi immédiat aux communes de La Cadière d'Azur, du Castellet et du Beausset. Mais il est aussi bien au service des flux vers de lieux d'emplois comme La Ciotat, Aubagne, Marseille vers l'ouest ou vers Bandol, La Seyne, Toulon vers l'est.

**TROISIÈME ANALYSE : EMPLOIS ET MIGRATIONS PENDULAIRES****TABLEAU 5**

MD : Tableau de base	DONNÉES DE BASE				
	Déplacements domicile-travail		AZ	GU	OQ
	Pop ayant un emploi	Indicateur	Emploi	Commerce,	Administration publique,
	hors de la commune	de	agriculture	transports,	enseignement,
	de résidence	concentration	sylviculture,	services	santé-humaine
	(navetteurs)	d'emploi	pêche	divers	et action sociale
		ratio	ratio	ratio	
AURIOL*	77,98%	37,90%	1,11%	44,12%	37,91%
BEAUSSET - LE	69,81%	54,19%	1,59%	34,97%	26,07%
BELGENTIER	82,18%	26,97%	0,50%	9,52%	7,22%
BRIGNOLES	36,21%	158,43%	3,01%	55,74%	46,30%
CADIERE D'AZUR - LA	73,12%	37,52%	6,67%	23,25%	12,37%
CASTELLET - LE	70,03%	72,34%	4,89%	13,23%	10,63%
CELLE - LA	82,18%	41,46%	4,95%	4,21%	3,81%
CUGES-LES-PINS*	78,36%	29,35%	1,69%	19,51%	18,51%
EVENOS	79,81%	30,43%	3,29%	8,72%	7,27%
GÉMENOS*	67,98%	194,77%	0,60%	24,61%	16,96%
MAZAUGUES	90,36%	13,82%	1,36%	3,39%	2,49%
MÉOUNES	84,30%	35,10%	5,26%	7,39%	5,62%
NANS-LES-PINS	75,10%	44,60%	0,77%	17,90%	11,77%
NÉOULES	81,78%	31,99%	1,45%	8,57%	8,26%
PLAN-D'AUPS	82,98%	21,69%	0,55%	7,64%	7,25%
POURCIEUX	88,03%	24,22%	3,52%	6,52%	3,71%
POURRIÈRES	74,89%	34,89%	3,94%	20,75%	12,43%
RIBOUX	100,00%	0,00%	0,00%	0,11%	0,21%
ROQUEBRUSSANNE	74,65%	42,92%	2,54%	8,24%	7,68%
ROQUEVAIRE*	75,81%	42,69%	0,65%	34,60%	27,31%
ROUGIERS	87,07%	22,36%	0,68%	5,71%	5,82%
SAINT-MAXIMIN	55,42%	79,55%	1,67%	57,62%	42,59%
SAINT-ZACHARIE	72,65%	43,76%	0,64%	20,65%	19,25%
SIGNES	62,72%	172,37%	2,19%	9,63%	6,92%
SOLLIÈS-TOUCAS	85,86%	36,31%	0,20%	22,84%	19,71%
TOURVES	75,29%	40,71%	2,60%	16,34%	10,83%
Moyennes	76,33%	52,71%	2,17%	18,68%	14,57%
Ecart-types	0,11993984	0,471749757	0,01759863	0,15195853	0,120843581

Deux catégories d'emplois n'ont pas été retenues : Industrie et Construction, si bien que la somme des parts d'emplois n'atteint pas 100%

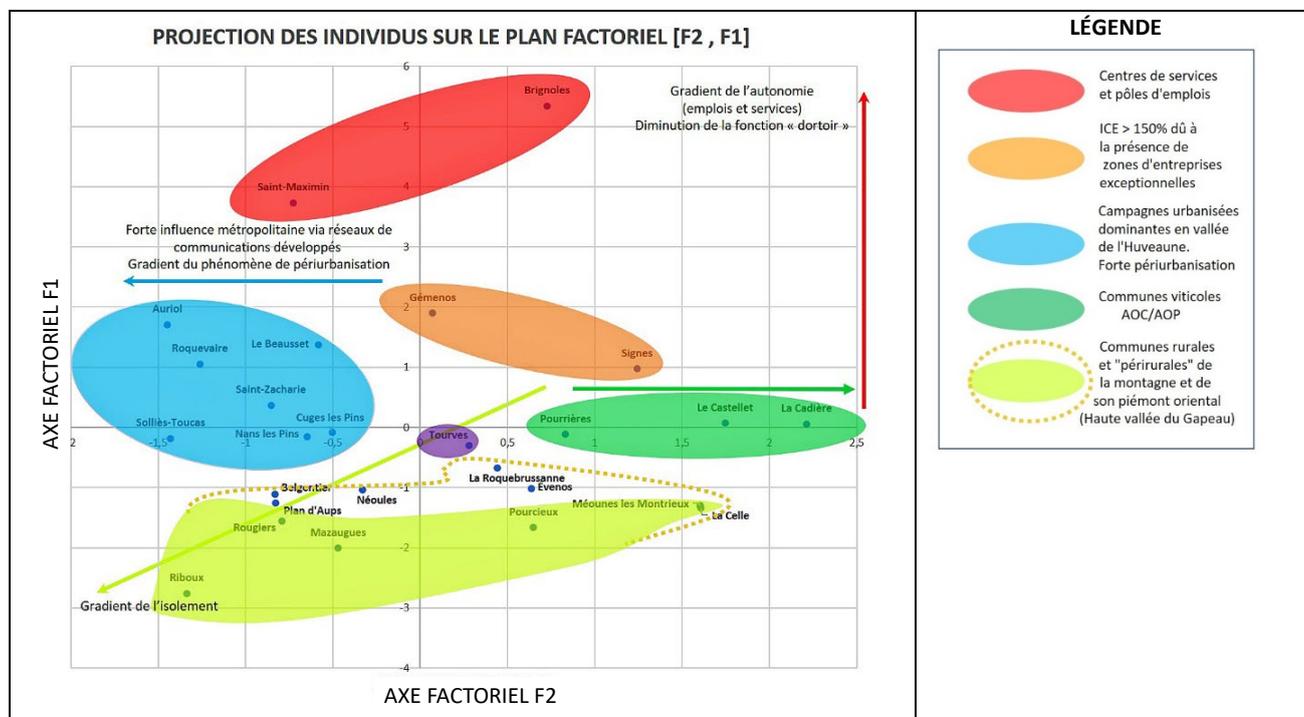
Cinq caractères ici ont été retenus :

1. La part de la population âgée de plus de 15 ans exerçant un emploi, résidant dans la commune, mais exerçant cet emploi dans une autre commune, on les dénomme « navetteurs », car pour la plupart d'entre eux ils font chaque jour un aller-retour entre la commune de résidence et celle de l'emploi. Cette grandeur varie de 36,21% (Brignoles) à 100% (Riboux), la moyenne est égale à 76,33%.
2. L'indicateur de concentration d'emploi que l'INSEE définit ainsi : *nombre d'emplois dans la zone (on dit aussi au lieu de travail) pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.*

3. L'emploi agricole en pourcentage de l'emploi total.
4. Les emplois dans les services marchands en pourcentage de l'emploi total.
5. Les emplois dans les services non marchands (pour la plupart) en pourcentage de l'emploi total.
6. Ont été écartés les emplois dans l'industrie et la construction.

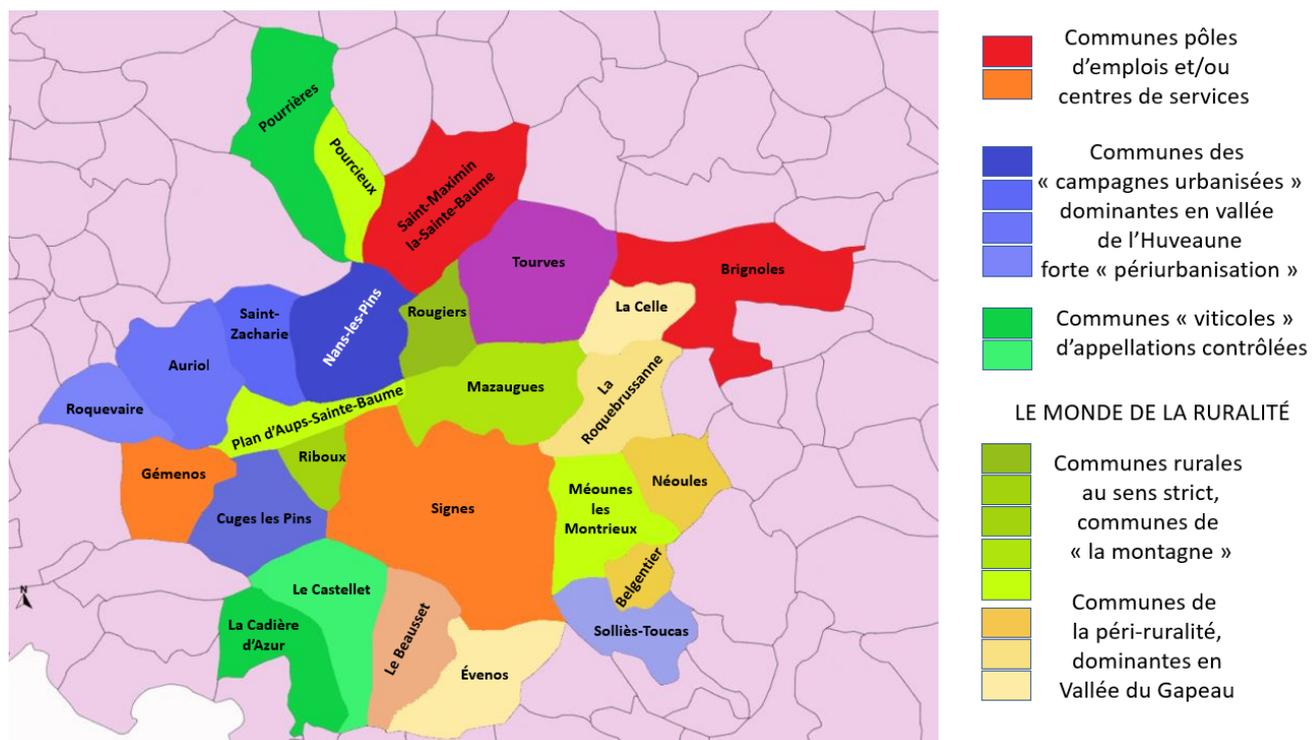
Au terme du traitement en ACP, on peut classer les communes comme ci-dessous.

### **GRAPHIQUE 10**



On peut donner une traduction cartographique au graphique.

### **CARTE 2**



### **Légende et figurés de la carte**

Afin de conserver visibles les limites des territoires communaux, on n'a pas attribué une couleur uniforme à chacun des cinq groupes de communes. En effet on dénombre en légende 16 caissons regroupés en 4 ensembles de camaïeux dans les couleurs bleu, vert 1 et vert 2, ocre (ou bistre), ainsi qu'un caisson rouge et un orangé. Les variations d'intensité des couleurs d'une même famille (bleu, vert 1, vert 2, ocre) sont arbitraires et n'ont aucune valeur hiérarchique, ils n'ont d'autre objectif que de permettre de distinguer les territoires communaux, comme entre Mazaugues et Rougiers dans les communes rurales ou entre Saint-Zacharie et Nans les Pins dans le groupe des communes de la périurbanisation, notamment en vallée de l'Huveaune.

***Dans ce monde longtemps qualifiable de campagnes urbanisées (Maurice Agulhon), deux centres urbains au nord-est, Brignoles et Saint-Maximin, se démarquent par leur taille, l'importance et la diversité de leurs activités de services.*** L'emploi au lieu de résidence y est très supérieur à la moyenne, respectivement 63,79% et 44,58% contre 23,77% en moyenne. On peut les qualifier, en pondérant la portée de ces termes, de pôles d'emplois et de services autonomes. Néanmoins à Brignoles on dénombre plus d'emplois sur le territoire que d'actifs occupés<sup>8</sup> résidant dans la commune (ICE=158,43%). Ce qui signifie que même si tous les actifs ayant un emploi exerçaient celui-ci à Brignoles, 58% des emplois ne pourrait être couverts que par des actifs d'autres communes. En réalité sur 158 emplois sur le territoire de Brignoles, 64 sont occupés par les actifs en résidence à Brignoles et 94 par des actifs venant d'autres communes afin de compenser une « fuite » vers l'extérieur de 36 actifs résidents Brignolais.

***Deux communes, Gémenos et Signes se singularisent par un ICR particulièrement élevé,*** respectivement 194,77% et 172,37%. Ces deux communes doivent ce fait à des zones d'activité spécialement importantes au regard de leurs populations.

Le Parc d'Activités de Gémenos dans la continuité de la Zone des Paluds d'Aubagne<sup>9</sup>, créé entre 1988 et 1990, accueille près de 300 entreprises. Se concentrent ici la majorité des emplois au lieu de travail de la commune, soit près de 4 000 sur 4 813.

Projet lancé en 1986-87, la zone de Signes inaugurée officiellement en 1988, devenue « Le Parc d'activités du plateau de Signes », compte aujourd'hui 187 entreprises et 2 000 salariés<sup>10</sup>.

### **POPULATION ACTIVE AU SENS DU RECENSEMENT**

La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

INSEE : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1663>

***En vallée de l'Huveaune principalement, en y rattachant Cuges-les-Pins, se rassemblent les communes sur le territoire desquelles se déploie la périurbanisation*** à partir des pôles métropolitains Marseille-Aubagne et Toulon au Sud-est du PNR. La commune de Solliès-Toucas en effet est affectée par les mêmes facteurs d'évolution que celles de la vallée de l'Huveaune. Au débouché de la vallée du Gapeau sur la plaine de Solliès-Pont – La Crau, à proximité de l'échangeur N°7 des Terrins, desservie par la pénultième sortie affranchie d'un droit de péage en provenance de Toulon, sur l'autoroute A57, qui, via la dépression permienne, périphérique au massif primaire des Maures, rejoint l'autoroute A8-E80 au Cagnet-des-Maures, Solliès-Toucas paraît bel et bien

<sup>8</sup> Voir encadré page suivante

<sup>9</sup> Lucien Tirone, ***Regards sur le territoire industriel de Gémenos-Aubagne***, Rives nord-méditerranéennes, 4 | 2000, 61-66. PUP.  
<https://journals.openedition.org/rives/78>

<sup>10</sup> Plaquette de la CCI du Var : « ***Parc d'activités du plateau de Signes. Un pôle d'excellence multi-activités*** », accessible sur :  
<https://www.var.cci.fr/content/parc-d%E2%80%99activit%C3%A9s-du-plateau-de-signes>

sous l'influence de l'étalement métropolitain toulonnais<sup>11</sup>. Cette commune par un habitat dispersé rayonnant au-delà du noyau villageois, mitant les pentes du rebord sud-est du massif de Siou-Blanc – Morières-Montrieux ainsi que par un taux de navetteurs proche des 86%, présente les traits caractéristiques, certains diraient les stigmates, d'un territoire qui se modèle sous influence périurbaine. Belgentier peut-être rapprochée de Solliès-Toucas par le taux de migrants pendulaires en résidence dans la commune et un taux de surfaces artificialisées au-dessus de la moyenne (voir Tableau 1 : Occupation des sols). Mais l'étalement urbain péri-toulonnais pour l'instant s'essouffle dans sa remontée de la vallée du Gapeau le long de la D554 Toulon-Brignoles.

***SOLLIÈS-TOUCAS : Photographie aérienne IGN - L'habitat diffus à l'Est et à l'Ouest de l'agglomération centrale***



À l'Ouest sur les pentes du rebord sud-est du massif de Siou-Blanc – Morières-Montrieux l'habitat dispersé est peu dense. La desserte par les VRD<sup>12</sup> des habitations nichées au milieu des bois, mal visibles du ciel comme du sol, est spécialement coûteuse de même que leur sécurité et leur défense en cas d'incendie.

***AURIOL : L'habitat diffus au Sud et Sud-ouest de l'agglomération centrale en vue oblique***



***Dans le troisième groupe on retrouve la proximité statistique des trois communes viticoles : Pourrières, Le Castellet et La Cadière ; cette fois c'est par l'activité, qui s'accorde avec les modes d'occupation des sols,***

<sup>11</sup> Pour autant Solliès-Toucas n'appartient pas à la Métropole Toulon Provence Méditerranée, mais à la Communauté de communes de la vallée du Gapeau (voir carte des intercommunalités du Var en fin d'étude). En revanche les communes de la vallée de l'Huveaune de Saint-Zacharie à Aubagne avec Cuges-les-Pins, ont été intégrées en 2016 à la Métropole Aix Marseille Provence.

<sup>12</sup> VRD pour ***Voie Réseaux Divers*** : abréviation bien connue, jamais inutile pourtant d'en préciser le sens.

qu'elles se ressemblent. Mais Le Beausset d'une part et Pourcieux d'autre part s'écartent d'elles par des caractères autres : taille de la population et intensité de l'urbanisation pour Le Beausset, déjà observé par l'occupation des sols ; « ruralité » plus « profonde » et isolement relatif pour Pourcieux.

**Le groupe suivant est celui des communes rurales au sens de l'INSEE.** Ce statut s'applique à six communes du Parc. Si l'on écarte Pourcieux déjà rangée dans la catégorie « communes viticoles d'appellations contrôlées », les cinq autres se localisent au cœur du massif, elles sont, pour cette raison, définies comme les « communes de la montagne », qualification incontestable pour Plan-d'Aups-**Sainte-Baume**, territoire cardinal du PNR ; qualification qui convient encore à Riboux, Rougiers, Mazaugues. Méounes-les-Montrieux dont les limites communales se rapprochent du Plateau d'Agnis au nord-ouest et dont le territoire s'étend sur la forêt du massif de Montrieux-Morières, autant de reliefs rattachables géologiquement et topographiquement à la haute chaîne de la Sainte-Baume, est « éligible » à la qualification « commune de la montagne ». La Roquebrussanne, dont la partie orientale s'étend sur la plaine alluviale de l'Issole, se rattache par son ouest à la « montagne » baumaniennne dans ses prolongements, Agnis et Loube, mais elle n'a pas aujourd'hui le statut de commune rurale.

#### **Communes rurales versus Unités urbaines**

En France la commune rurale ne jouit pas d'une définition explicite, sont rurales les communes qui n'appartiennent pas à une unité urbaine, c'est une catégorie résiduelle. Sont donc qualifiées de rurales les communes restantes lorsqu'on a retranché de l'ensemble les communes urbaines, Monsieur de La Palice n'aurait pas dit mieux !

C'est au recensement de 1846 que le distinguo fut établi entre les communes rurales et les communes urbaines. Jusqu'en 1954 était réputée urbaine toute commune comptant au minimum 2 000 habitants agglomérés en son chef-lieu. Cet espace bâti continu se définit aujourd'hui comme un ensemble d'habitations dont aucune n'est distante d'une autre de plus de 200 mètres. Cette définition devint de moins en moins pertinente pour deux raisons :

- elle ne faisait pas de différence entre les petits centres urbains isolés en milieu rural et les grandes agglomérations s'étendant sur plusieurs communes, comprenant une commune centrale et des communes de banlieue ;
- elle ne tenait pas compte du fait que le tissu urbain pouvait s'étendre sur le territoire de plusieurs communes.

Pour cette raison, l'INSEE introduisit en 1954 une nouvelle définition statistique de la ville : l'unité urbaine, catégorie toujours employée actuellement.

**L'unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.

Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une agglomération multicommunale ou agglomération urbaine. Si l'unité urbaine s'étend sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée. Les unités urbaines, datées de 2010, ont été établies en référence à la population connue au recensement de 2007.

En 2017 on dénombre en France métropolitaine 7 083 communes appartenant à une unité urbaine et 27 756 communes rurales.

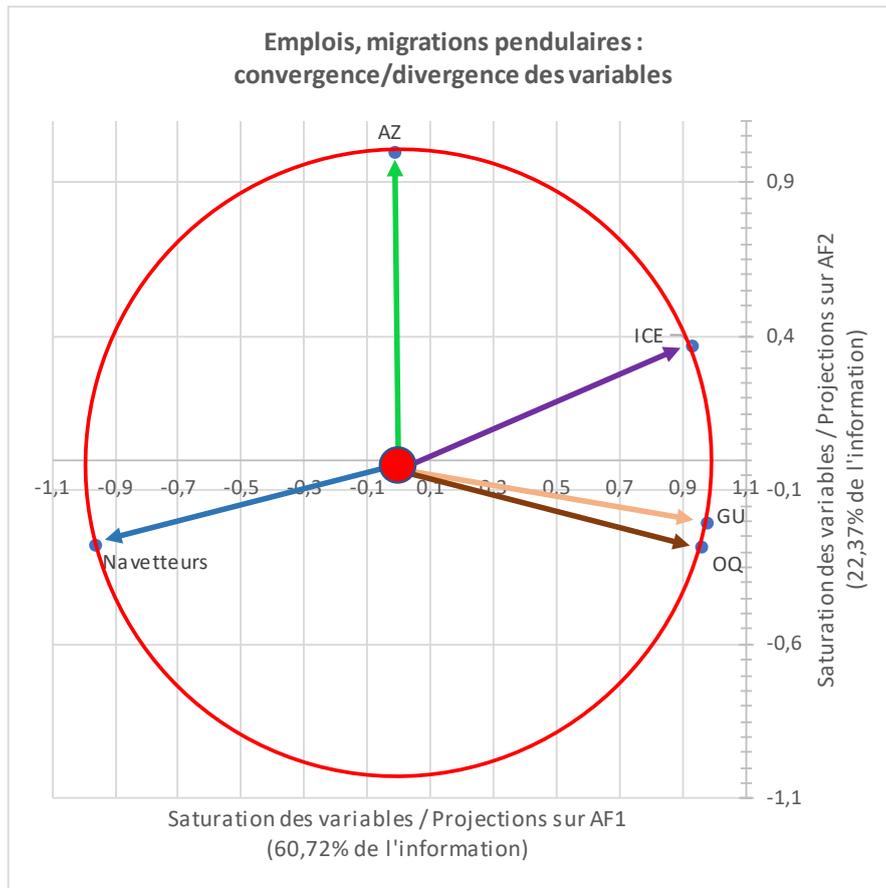
Depuis 1996 cette distinction est recoupée par une nouvelle nomenclature géographique de l'INSEE : les **Aires Urbaines**. On parle à présent de **ZAU** ou Zonage en Aires Urbaines.

Sources : Wikipédia, art. « Commune urbaine (France) » et INSEE : <https://www.insee.fr/fr/information/2115018>

**Méounes, Néoules, La Roquebrussanne et La Celle se situent dans la continuité spatiale et génétique des communes strictement rurales, pour cette raison elles sont ici qualifiées, faute de mieux, de « péri-rurales ».** Déjà signalé, l'étalement urbain toulonnais s'essouffle en remontant la vallée du Gapeau, effleurant à peine **Belgentier**. Quant à Brignoles au Nord la lente poursuite de son urbanisation ne déborde guère son territoire communal. Ces cinq communes ne connaissent pas, ou pas encore, une périurbanisation un tant soit peu notable.

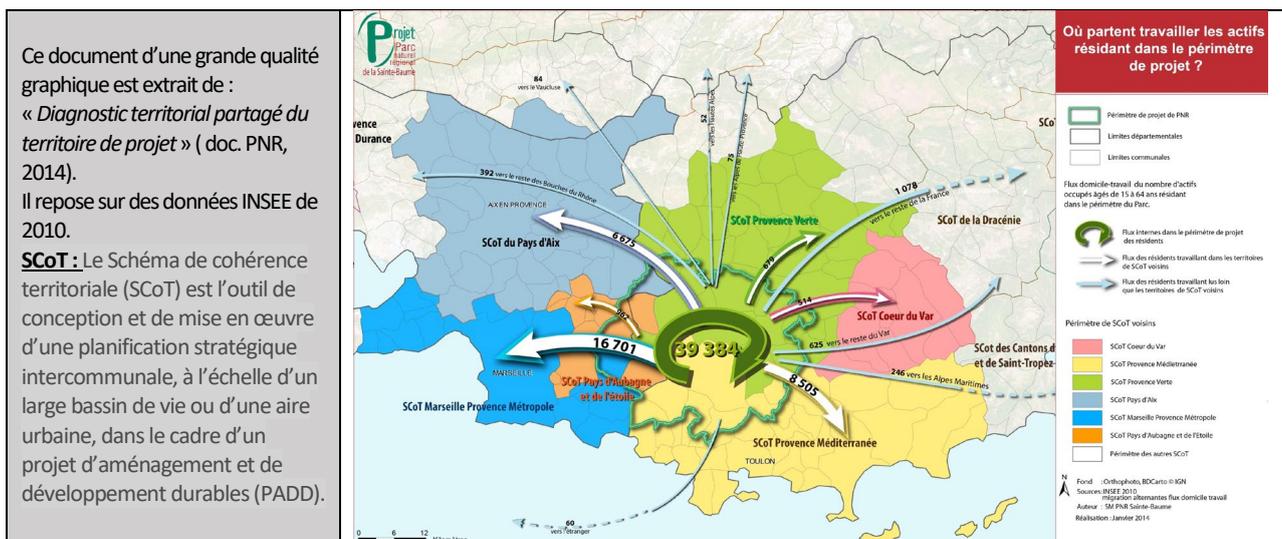
La projection des variables sur les deux premiers axes factoriels finit d'éclairer le rôle discriminant des facteurs de convergence et divergence entre les communes.

**GRAPHIQUE 11**



L'opposition ICE - navetteurs est manifeste, les services marchands (GU) et non marchands (OQ) sont étroitement corrélés positivement, l'emploi agricole (AZ) s'écarte des emplois tertiaires. Faire figurer individus et variables dans le même système de coordonnées permet d'éclairer la position relative des individus, mais l'accumulation des points sur le graphique le rendrait mal lisible.

**CARTE 4**



**QUATRIÈME ANALYSE : PART DES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET FONCTION TOURISTIQUE**

Avant même un traitement des données une première remarque s'impose : l'hébergement touristique dans les communes est extrêmement inégal tant en quantité qu'en mode.

**TABLEAU 6**

<b>MD : Tableau de base</b>	Pop. 2017	LOGEMENTS		HOTELS		CAMPINGS		AUTRES HEBERGEMENTS COLLECTIFS	
	1 Pop. 2017	Logements total	Résidences secondaires en %	Hôtels	Chambres	Campings	Nombre de places	Ensemble	Nombre de lits
POPULATION ET TOURISME									
AURIOL	11908	5565	5,40%	1	11	0	0	2	151
BEAUSSET - LE	9736	5158	12,20%	3	47	0	0	0	0
BELGENTIER	2429	1185	8,10%	0	0	2	136	0	0
BRIGNOLES	17179	8881	2,60%	7	334	0	0	0	0
CADIERE D'AZUR - LA	5550	3392	21,60%	1	33	3	366	0	0
CASTELLET - LE	3886	3118	36,30%	5	203	4	673	0	0
CELLE - LA	1477	703	5,20%	1	10	0	0	0	0
CUGES-LES-PINS	5080	2221	3,90%	0	0	0	0	0	0
EVENOS	2405	1138	6,70%	0	0	0	0	0	0
GÉMENOS	6502	2974	2,80%	6	204	1	32	1	161
MAZAUGUES	889	529	20,10%	0	0	0	0	0	0
MÉOUNES-LES-MONTRIEUX	2184	1115	9,90%	0	0	2	106	0	0
NANS-LES-PINS	4627	2239	13,30%	1	30	1	285	0	0
NÉOULES	2712	1297	10,20%	0	0	0	0	0	0
PLAN-D'AUPS-SAINTE-BAUME	2158	1088	13,10%	3	88	0	0	0	0
POURCIEUX	1564	703	5,30%	0	0	0	0	0	0
POURRIÈRES	5155	2279	5,50%	0	0	0	0	0	0
RIBOUX	46	43	47,00%	0	0	0	0	0	0
ROQUEBRUSSANNE - LA	2455	1321	11,00%	1	7	0	0	1	105
ROQUEVAIRE	9003	4268	3,80%	0	0	0	0	0	0
ROUGIERS	1656	842	8,50%	0	0	0	0	0	0
SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME	16433	7396	3,90%	4	175	1	100	0	0
SAINT-ZACHARIE	5604	2542	3,70%	1	6	1	31	0	0
SIGNES	2844	1693	22,50%	1	10	1	68	1	508
SOLLIÈS-TOUCAS	5719	2550	5,00%	0	0	0	0	2	813
TOURVES	5025	2753	13,60%	0	0	0	0	1	344
<b>Totaux</b>	<b>134 226</b>	<b>66 993</b>		<b>35</b>	<b>1158</b>	<b>16</b>	<b>1797</b>	<b>8</b>	<b>2082</b>
Moyennes	5162,538	2576,63	11,58%	1,346153	44,538461	0,6153846	69,11538	0,3076923	80,076923
Ecart-types	4349,78	2111,31	0,1047	1,998890	84,53002	1,040596	150,675	0,605692	189,16779

Sans la variable « résidences secondaires » retenue dans l'analyse, certaines communes seraient au degré zéro de l'hébergement touristique : ni hôtel, ni camping, ni « autres hébergements collectifs », c'est le cas de neuf communes, dont quatre de statut « rural » selon l'INSEE. Elles sont repérables dans le tableau précédent par un surlignage vert. Ce sont de « petites communes » - dont la population est inférieure à la moyenne - à l'exception de Roquevaire.

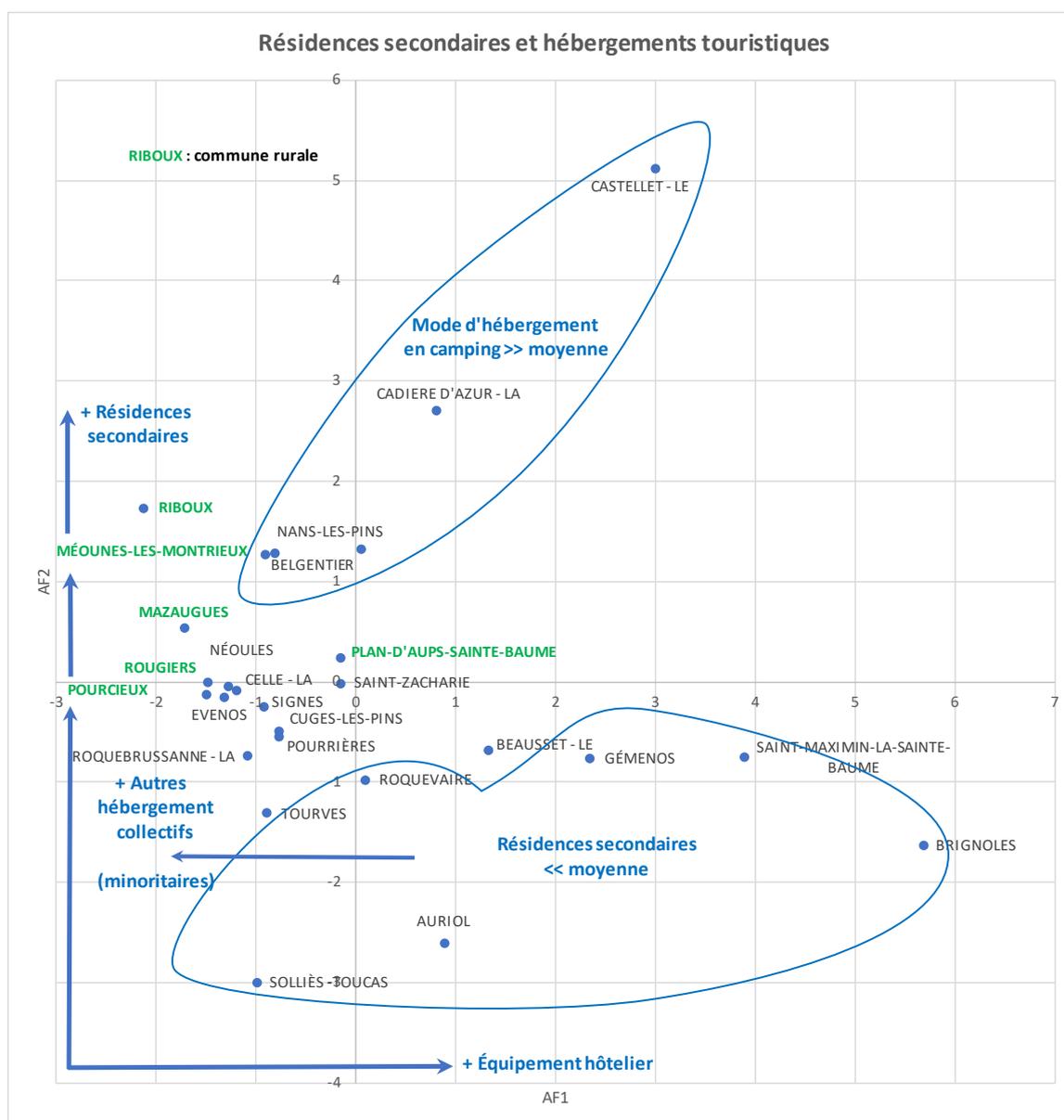
On ne peut manquer de relever une indigence généralisée en matière d'équipements d'hébergement touristique : 35 hôtels, 1 158 chambres, 16 campings, 8 autres « centres » d'hébergements collectifs pour une population totale des 26 communes du PNR de 134 226 habitants en 2017.

La ville d'Arles, 52 548 habitants, 2,5 fois moins d'habitants que la population du PNR, compte 46 hôtels et 1 567 chambres ; il est vrai que Arles est une « ville-musée archéologique » à ciel ouvert !

Certes, comparaison n'est pas raison en ce cas, néanmoins pour un ensemble au patrimoine naturel et culturel si exceptionnel en Pays Sainte-Baume, théoriquement porteur d'un potentiel touristique élevé, la ressource est trop modestement et très inégalement mise en valeur.

Quelques remarques peuvent être tirées de cette analyse dont le graphique 12 résume les principales conclusions statistiques.

### **GRAPHIQUE 12**



- Des communes se signalent par un harnachement notable : c'est le cas des deux communes du Sud-Sainte-Baume, Le Castellet et La Cadière d'Azur. Le pittoresque du perchement de l'habitat, la réputation des vignobles, la proximité des plages, ont sans doute incité depuis assez longtemps propriétaires fonciers, investisseurs et responsables locaux à développer des hébergements touristiques.
- Gémenos est doté d'un équipement touristique honorable, prolongement de l'héritage du marquisat des Albertas, du temps où Gémenos était réputée le « Petit Versailles » des environs. La commune, « ville fleurie », a ajouté depuis des arguments à cette notoriété : Parc de Saint-Pons, Théâtre de verdure, base de départ des excursionnistes, emblématique Relais de la Magdeleine... Ne parle-t-on pas, depuis le XIXe siècle, de Gémenos *la poulido*, Gémenos la jolie ?
- Les résidences secondaires, en particulier à Mazaugues ou à Signes, où elles occupent une part notable du parc immobilier (20,1% et 22,5%), n'ont longtemps consisté qu'en « cabanons » pour chasseurs marseillais ou toulonnais. Avec le recul du loisir cynégétique chez les citadins, ces cabanons ont été indurés en certains cas en résidences principales pour retraités. À Riboux, pratiquement un logement sur deux est une résidence secondaire (47%). Sur ce registre les deux villages perchés du Sud-Sainte-Baume affichent des grandeurs importantes. Le Beausset, commune voisine, qu'on tendrait à rapprocher de La Cadière et du Castellet, ne partage pas les caractères de ses voisines une fois de plus.
- Au nord du Parc, Pourcieux et Pourrières ne cultivent vraiment pas l'activité touristique et la villégiature : d'après le RP 2017 – exploitations principales – de l'INSEE, aucune forme d'accueil n'est recensée... on peut douter d'un tel vide ! Ces deux communes ne séduisent pas non plus les résidents secondaires (5,3% ; 5,5% des logements).

#### En forme de conclusion-synthèse :

- L'influence du triangle métropolitain Marseille – Aix en Provence – Toulon pèse diversement sur le territoire du PNR. La manifestation la plus sensible de cette influence se lit d'abord dans les modes d'occupation du sol (Tableau 1), avec des espaces plus ou moins artificialisés ou, à l'inverse, plus ou moins naturels, soit sous forme forestière ou seulement sous forme « autres espaces naturels » et/ou « semi-naturels », selon la base de données CORINE Land Cover. BD qui certes n'est pas exempte de critiques sur sa méthodologie, ses définitions de catégories et ses résultats, mais qui a l'avantage de permettre les comparaisons inter-communales. **Les modes d'occupation du sol autorisent un premier repérage des territoires où se déploie la périurbanisation**, avec ses deux symptômes caractéristiques.
  - En premier lieu *l'habitat diffus*, qui mite les pentes des collines à la topographie compliquée, caractéristique des paysages géomorphologiques de cette partie de la Provence.
  - En second lieu *les migrations pendulaires* des actifs occupant un emploi (Tableau 2), qui à 76% travaillent à l'extérieur de la commune de résidence, avec un taux qui s'élève à 80% si on exclut des statistiques les deux « grandes » communes, Brignoles et Saint-Maximin, ainsi que les deux communes particulières de Gémenos et Signes, communes qui fixent mieux les actifs occupés en leur sein, soit par l'effet de leur taille, soit grâce à la présence sur leurs sols de Parcs d'activités exceptionnels. Cette réalité qui confirme ici et là le caractère plus ou moins « dortoir » de pas mal de communes périurbanisées, doit de plus être « appréciée » à l'aune du **mode de déplacement dominant** des navetteurs : sans surprise, **à plus de 94% c'est l'automobile individuelle**, utilisée ou non en co-voiturage<sup>13</sup> qui est utilisée ! Ceci souligne une réalité, bien connue en cette partie de la Provence, **l'indigence des réseaux de transports collectifs**, combinée aux préférences quasi-culturelles, non propres à la PACA d'ailleurs, des Français pour la bagnole<sup>14</sup>. La saturation des réseaux et notamment des autoroutes du réseau Escota, ainsi que l'encombrement des barrières de péage et des sorties aux heures de pointe de départ et de retour, sont d'expérience quotidienne pour la plupart des usagers de la route du PNR.
- Autres conclusions relatives à la croissance des populations et des structures par âge. **La croissance des populations sur près d'un demi-siècle (1968-2017) est restée vigoureuse** en rythme moyen annuel : +1,54% contre +0,54% en France et +0,86% en région PACA. Certaines populations

<sup>13</sup> Nous n'avons pas connaissance d'une enquête générale sur cette pratique dans le secteur.

<sup>14</sup> « Les Français aiment la bagnole » prêt à Georges Pompidou. Jamais réellement prononcée telle quelle. Constatation qu'il aurait faite en privé : « Que voulez-vous, les Français aiment la bagnole ! »

ont crû à des vitesses bien plus élevées, supérieures à 3,5% avec même un +5,14% pour Plan-d'Aups-Sainte-Baume, commune championne toute catégorie de la croissance. À ce rythme une population double en 13 ans 10 mois.

**TABLEAU 7**

STRUCTURE PAR ÂGE	Part de la population âgée de moins de 14 ans	Part de la population âgée de 15 à 59 ans	Part de la population âgée de plus de 60 ans
France métropolitaine	18,01%	56,25%	25,74%
Communes du PNR	18,10%	55,73%	26,17%
Région PACA	16,83%	54,39%	28,78%

Ainsi que nous l'avons vu les plus fortes croissances ne sont l'apanage ni des plus grandes, ni des plus petites communes. Si le taux de Brignoles, la plus peuplée, est le plus faible de la zone (+1,32%), Saint-Maximin avec un taux de +3,41% sur la même période est sur le point de rattraper la « capitale » de la Provence Verte. ***Ces croissances doivent peu au solde naturel*** (15% de la croissance expliquée) et tout, voire plus que tout (>100%) au ***solde apparent fortement positif des entrées et sorties résidentielles (E-S) entre deux dates***.

Ces croissances plus ou moins fortes ne concordent pas avec des structures par âges particulières, elles-mêmes plus ou moins jeunes. Les moyennes sont proches de celles du pays vers le haut et elles sont plus « jeunes » vers le bas que celles de la région PACA (Tableau 7).

- Le tableau des activités montre dans la plupart des communes la ***part très minoritaire de l'emploi agricole (2,16%)***, cependant en certaines communes, avec une viticulture qui trouve ses débouchés commerciaux grâce à la qualité de productions labellisées, l'emploi agricole est sensiblement supérieur à cette moyenne. Les surfaces vouées à l'agriculture, dont celles consacrées à la viticulture, concordent avec les résultats issus des statistiques de l'emploi.

La dotation en services, estimée à partir des emplois, est fonction de la taille de la commune. Les services non-marchands (services « publics ») sont mieux représentés dans les grandes communes. Mais on doit déduire du tableau ci-dessous une sous-représentation des emplois tertiaires et en conclure que les activités dominantes, écartées des analyses, sont l'industrie et surtout la construction.

**TABLEAU 8**

EMPLOIS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE	Agriculture, sylviculture, pêche	Services marchands	Services non-marchands et assimilés
France métropolitaine	2,60%	46,80%	32,00%
Communes du PNR	2,17%	18,68%	14,57%
Région PACA	1,70%	48,20%	34,8%

- Le potentiel touristique du Pays Sainte-Baume paraît bien sous-exploité, si on en juge par ***le sous-équipement de la plupart des communes du PNR en formes d'hébergement de tourisme et de villégiature***. Mais le développement d'une économie du tourisme doit rester bien évidemment attentive à la protection du patrimoine naturel comme culturel et s'inscrire dans l'objectif général d'un développement durable.

***Il est à présent temps de convoquer les « ambitions » et « orientations » proclamées par la charte du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume 2018-2032, pour une mise en perspective des conclusions ci-dessus à son égard.***

Il est impossible de confronter ces conclusions à chacune des 13 « orientations » et 35 « mesures » qui sont censées réaliser les 4 grandes « ambitions » de la charte.

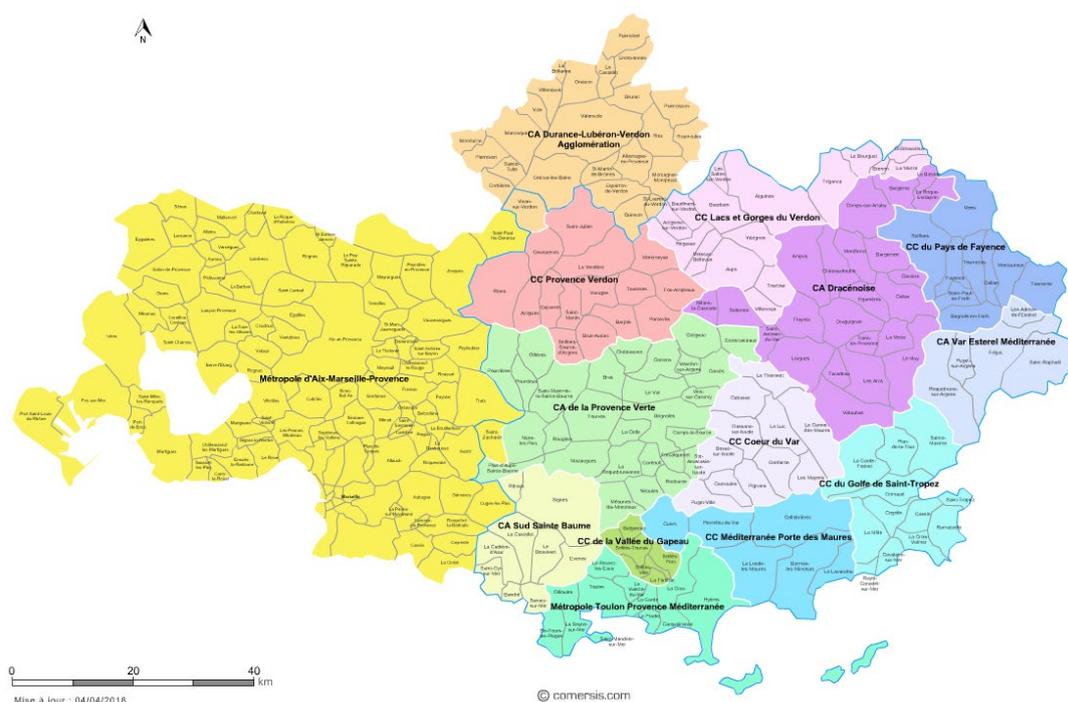
- La première analyse a souligné l'urbanisation en forme d'habitat diffus, mitant les espaces périphériques des villes et villages. C'est un grand défi pour l'orientation 4 de la charte : « **Adopter une stratégie commune d'occupation du sol, orientée vers un aménagement économe en espace et respectueux de l'identité rurale.** »
- La troisième analyse, qui a opéré le croisement du développement de l'urbanisation de pas mal de communes « au vent » de la périurbanisation avec la géographie de l'emploi, a débouché sur la problématique des migrations pendulaires (navetteurs) et des transports, le mode de déplacement archi-dominant, à 94%, étant l'automobile individuelle ; voici qui défie directement la mesure 15 de l'orientation 6 : « **Encourager les économies d'énergie et participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.** » La question des transports est un sujet majeur dans l'aire métropolitaine marseillaise entendue largement jusqu'à ses marges toulonnaises. Si le Parc n'a pas de pouvoir réglementaire, ni les moyens financiers d'actions opérationnelles en matière de transports, par sa Charte, adoptée par les communes membres, il peut mobiliser un pouvoir de réflexion, d'incitation et de persuasion des acteurs de la société locale. La réalisation de l'orientation 13 « **Mobiliser l'ensemble des citoyens sur un projet commun et proposer à chacun de devenir acteur du territoire.** » serait d'un grand soutien pour agir en cette matière comme en toutes les autres.
- Sur la croissance des populations, qui tend d'ailleurs à ralentir, seules les politiques municipales par le biais des PLU peuvent toujours se mettre en quête d'un rapport population/aménagement/équipements/finances locales, optimal... un étroit chemin de crête.
- *Last but not least* le tourisme. « **Accompagner et promouvoir le développement d'un tourisme durable.** » La relative faiblesse de l'équipement touristique est peut-être un bien, dans la mesure où la recherche du *développement d'un tourisme durable* n'est pas encombrée d'un héritage lourd. Avec un brin d'exagération : la table est presque rase. Demain par des formes d'hébergement et de fréquentation attentives à la richesse et à la fragilité des milieux et de leur biodiversité, attentive à la préservation des patrimoines sous toutes leurs facettes, le tourisme, les sports et loisirs de nature, pourraient contribuer à poursuivre la quête du graal de tout PNR :

**« FÉDÉRER ET DYNAMISER LE TERRITOIRE PAR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPECTUEUX DE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE ET DE LA VALORISATION DURABLE DE SES RESSOURCES ».**

**Ambition 4 de la charte**

*Concilier essor économique et protection de l'environnement par un mode de développement durable*, tel est bien le grand défi du PNR de la Sainte-Baume, défi qui s'impose en réalité à l'humanité toute entière en ce vingt-et-unième siècle.

#### ANNEXE : LES INTERCOMMUNALITES DU VAR ET LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE



**Bibliographie :**

- Antoine Bailly, Hubert Beguin, *Introduction à la géographie humaine*, Masson géographie, 5<sup>e</sup> édit. 1995
- Peter Haggett, *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Armand Colin, 1973. Traduit de l'anglais par Hubert Fréchou (O.R.S.T.O.M)
- Denise Pumain, Thérèse Saint-Julien, *Analyse spatiale, 1 Vol. Les localisations, 1 Vol. Les interactions*, Cursus, Armand Colin, 2005-2010
- Groupe Chadule (Chamussy, Dumolard, Charre, Durand, Le Berre), *Initiation aux méthodes statistiques en géographie*, Masson et Cie, 1974
- Lena Sanders, *L'analyse statistique des données en géographie*, Alidade RECLUS, 1990

**Sources statistiques :**

- **BD - CORINE Land Cover** : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/corine-land-cover-occupation-des-sols-en-france/>
- **INSEE** : L'institut met à disposition du public de très nombreux fichiers qu'on peut ouvrir avec un tableur Excel (fichiers xls ou CSV), il n'est pas toujours facile de trouver ceux qui correspondent le mieux à un besoin du moment, le moteur de recherche interne à l'institut ne conduit pas toujours au résultat espéré. Nous donnons ici quelques liens qui nous ont permis d'accéder aux statistiques traitées dans les analyses de cette étude.

Le lien ci-dessous permet d'accéder aux principales données communales de 2017

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/1405599?debut=0&q=auriol+chiffres+d%C3%A9tail%C3%A9s>

**Documents PNR :**

- *Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume La Charte 2018 2032*  
[charte\\_pnr\\_sb.pdf \(pnr-saintebaume.fr\)](#)
- *Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume Diagnostic territorial partagé du territoire de projet, 2014*  
[Diagnostic territorial partagé - Parc naturel régional de la Sainte-Baume | Une autre vie s'invente ici \(pnr-saintebaume.fr\)](#)

**Les intercommunalités du Var :**

<https://france.comersis.com/carte-epci-communes.php?dpt=83>

<https://www.varmatin.com/faits-de-societe/a-riboux-45-habitants-1-chapelle-la-maire-lutte-pour-la-survie-de-son-village-166755>

Richard D'Angio

découVERTE SAINTE-BAUME écomusée-territoire

Novembre 2020 – Mai 2021